



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Remplacement du pont Alexandra

RAPPORT SOMMAIRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE
(RONDE 1B) TENUE EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2021

1.	Résumé	1
1.1.	À propos du projet	1
1.2.	Processus de consultation publique	2
1.3.	Faits saillants de la consultation publique	3
1.3.1.	Réunions avec les parties prenantes	3
1.3.2.	Consultation publique en ligne	5
1.3.3.	Médias sociaux	6
1.4.	Prochaines étapes	6
2.	Rapport détaillé	8
2.1.	Processus de consultation publique	8
2.1.1.	Objectif de la consultation	8
2.1.2.	Dates	8
2.1.3.	Processus et outils de consultation	8
2.1.4.	Invitation et promotion	9
2.1.5.	Participants	11
2.2.	Constatations et intégration des résultats	12
2.2.1.	Réunions avec les parties prenantes	12
2.2.2.	Consultation en ligne	18
2.2.3.	Conclusion	45
3.	Annexe A : Sondage en ligne	46
4.	Annexe B : Dépliants	64
5.	Annexe C : Groupes des parties prenantes	66
5.1.	Liste des parties prenantes : demandes de réunion	66
5.2.	Liste des parties prenantes : invitation de suivi	67
5.3.	Liste des parties prenantes : invitation générale	68
6.	Annexe D : Exemples de commentaires tirés des résultats du sondage	75

1. Résumé

1.1. À propos du projet

Le pont Alexandra est plus qu'un lien interprovincial, c'est un site d'intérêt national et un élément emblématique du paysage d'Ottawa–Gatineau depuis plus de 120 ans. C'est l'un des cinq ponts interprovinciaux et il enjambe la rivière des Outaouais depuis le Musée canadien de l'histoire à Gatineau jusqu'à la pointe Nepean à Ottawa. Construit à l'origine pour permettre le passage des trains et d'autres moyens de transport, il est de nos jours emprunté chaque année par des milliers de piétons, de cyclistes et d'automobilistes — il s'agit du deuxième point de traversée le plus utilisé par les adeptes de la mobilité active dans la région de la capitale nationale.

Le pont arrive maintenant à la fin de sa vie utile — c'est-à-dire la période pendant laquelle il devrait être utilisé — et il doit être remplacé. Des réparations en cours permettront de l'utiliser encore jusqu'au début des travaux de construction en 2028.

La décision de remplacer le pont n'a pas été prise à la légère. À la suite d'une étude d'analyse des coûts en 2018 et d'une recommandation de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) préconisant le remplacement du pont, le gouvernement du Canada a demandé dans le budget de 2019 que le pont soit remplacé pour qu'il puisse continuer de répondre aux besoins actuels et futurs en matière de transport. [Un rapport détaillant la recommandation](#) a été publié par SPAC sur son site Web.

Le processus de conception et de construction s'échelonnera sur une période d'environ 10 ans et s'inscrit dans un effort plus vaste visant à améliorer le transport interprovincial dans la région de la capitale nationale. Les travaux sur le site devraient commencer en 2028 et la construction du nouveau pont devrait être terminée d'ici 2032. Le projet se trouve actuellement à la fin de l'étape des activités préalables à la planification (2019 à 2021).

Travaillant en partenariat avec SPAC, le ministère responsable de la gestion du pont Alexandra, la CCN mène des activités de mobilisation d'envergure dans le cadre du projet. Les membres du public, les parties prenantes et les partenaires autochtones auront plusieurs occasions de fournir des commentaires tout au long des différentes étapes du projet.

Le remplacement du pont Alexandra offre une occasion unique de repenser ce lien essentiel entre Ottawa et Gatineau. Cette ronde de consultation a été conçue pour inviter les parties prenantes et le public à faire part de leurs réflexions sur les occasions, les dérangements potentiels et les stratégies d'atténuation des répercussions possibles à prendre en considération au fur et à mesure que le projet avance.

En travaillant directement avec le public tout au long du cycle de vie du projet, nous pouvons nous appuyer sur ces considérations et ces idées novatrices pour faire du pont Alexandra une source nationale de fierté pour tous les Canadiens.

Des renseignements supplémentaires sur le projet, y compris les exigences détaillées s'y rapportant, les stratégies d'atténuation des répercussions possibles et l'échéancier, se trouvent sur le site Web de la CCN.

[Site Web de la CCN sur le projet pour le remplacement du pont Alexandra](#)

1.2. Processus de consultation publique

Plus de 1 860 personnes ont participé à cette ronde de consultation publique (1B), qui s'est tenue à l'automne 2021. La consultation publique comprenait des activités comme la communication de renseignements par l'entremise d'une page Web en ligne, un questionnaire en ligne et des réunions avec les parties prenantes pour recueillir des commentaires sur le projet.

Le questionnaire en ligne a été hébergé sur la plateforme *QuestionPro* entre le 25 novembre et le 12 décembre 2021, et les réunions avec les parties prenantes ont eu lieu en décembre 2021 et continues d'ailleurs d'être organisées (depuis janvier 2022). Au total, 9 réunions avec des parties prenantes ont eu lieu en décembre 2021 par l'intermédiaire de *Microsoft Teams*. Nous continuons de mener des activités de sensibilisation et de recherche pour trouver d'autres parties prenantes à mobiliser. Au total, 9 réunions avec des parties prenantes ont eu lieu depuis le début de 2022. Un rapport qui résume les nouvelles discussions (depuis janvier 2022) sera publié dans les mois à venir.

Un contenu semblable a été présenté au public et aux parties prenantes au moyen du questionnaire en ligne et des réunions individuelles, tel que des renseignements généraux sur le projet suivis d'une série de questions.

Lors des réunions avec les parties prenantes, les discussions ont surtout été orientées sur la réponse à des questions concernant le projet et la collecte de commentaires sur les avantages ou les occasions anticipés, les dérangements possibles et les stratégies d'atténuation de l'impact potentiel.

Les participants qui ont rempli le questionnaire en ligne ont été invités à répondre à des questions sur différents aspects du projet. Le questionnaire complet se trouve à l'annexe A.

Les participants ont également eu l'occasion de formuler des commentaires sur les comptes de médias sociaux de la CCN (Twitter, Facebook et LinkedIn), par courriel, en téléphonant au service à la clientèle de la CCN ou en demandant une copie papier du questionnaire.

La consultation publique a fait l'objet d'une promotion dans les comptes de médias sociaux de la CCN, ainsi que d'une campagne de publicité numérique payée. Une invitation à participer à la consultation en ligne a été envoyée par courriel à la liste des abonnés au bulletin d'activités mobilisatrices de la CCN. Une invitation semblable a été envoyée à une liste ciblée de parties prenantes pour leur offrir une rencontre de présentation ou de suivi avec l'équipe du projet. Les personnes de la liste des abonnés et de la liste ciblée des parties prenantes ont reçu des courriels de rappel.

Une campagne de distribution sélective a également été élaborée pour informer les voisins du projet de remplacement et de la consultation en ligne, et environ 23 000 résidents ont reçu l'information par l'entremise de Postes Canada. Une copie du dépliant figure à l'annexe B.

1.3. Faits saillants de la consultation publique

1.3.1. Réunions avec les parties prenantes

1.3.1.1 Avantages anticipés, dérangements potentiels et stratégies d'atténuation

Les parties prenantes ont été invitées à expliquer comment le remplacement du pont pourrait les affecter, ainsi que leur entreprise, leurs clients ou leurs employés. La plupart des commentaires portaient sur les dérangements potentiels ou sur les occasions qui pourraient découler des activités de déconstruction et de construction, respectivement. Ceux-ci sont énumérés ci-dessous par ordre de mentions (des plus mentionnés aux moins mentionnés) :

- Les répercussions sur la circulation et la congestion, en particulier pour les déplacements le matin et l'après-midi, mais aussi pour le navettage quotidien entre les secteurs commerciaux, ont été soulevés comme facteurs à prendre en considération, ainsi que les longues déviations imposées aux personnes en mobilité active et l'accès limité aux quais de chargement et aux zones de livraison;
- Les répercussions sur la disponibilité du stationnement pour les employés et les clients, y compris les places de stationnement dans la rue et les stationnements payants;
- L'incidence du bruit, de la poussière, des débris et des vibrations sur les activités quotidiennes, les événements ainsi que sur la santé et la sécurité; par exemple, le déplacement de l'amiante dans les édifices patrimoniaux ou l'accumulation de débris dans l'eau près du chantier de construction;
- Les répercussions sur la sécurité aquatique en raison de l'augmentation du débit d'eau et de la turbulence, ainsi que l'accès limité à la rivière ou l'entrave à la navigation sous et autour du pont.

Les activités de construction peuvent avoir une incidence sur les résultats financiers des entreprises locales, notamment le secteur des aliments et boissons et les voyageurs, et sur leurs plans d'affaires futurs. Les mesures d'atténuation des incidences potentielles à envisager comprennent, des plus mentionnées aux moins mentionnées :

- Garder les voies navigables ouvertes pour la navigation récréative et commerciale, ou fermer temporairement les voies principales en ayant d'autres voies ouvertes;
- Offrir l'accès à la rivière des Outaouais à partir du parc Jacques-Cartier, y compris l'accès à une rampe de mise à l'eau adéquate pour les embarcations de plaisance et commerciales;
- Maintenir l'accès aux aires d'amarrage pour les navires de plaisance et commerciaux, tout en tenant compte de la profondeur d'eau requise pour les navires de gros tonnage;
- Maintenir l'accès aux services, comme l'électricité, l'eau et les eaux usées (pompage), ainsi qu'aux services destinés au public, comme un kiosque d'accueil ou un point d'accès pour les autobus touristiques;
- Mettre en œuvre des stratégies de continuité des activités pour limiter les incidences sur les entreprises, par exemple en cherchant à maintenir un lien de mobilité active entre les rives d'Ottawa et de Gatineau tout au long de l'année ou en limitant les dérangements pour les entreprises découlant des inquiétudes du public.

Un petit nombre de parties prenantes ont mentionné des occasions liées à la conception du nouveau pont lui-même, ainsi que des idées sur la façon dont la conception pourrait mener à de

meilleurs liens avec les espaces publics environnants. Ces exemples sont énumérés ci-dessous par ordre de mentions (des plus mentionnés aux moins mentionnés) :

- L'intégration de plans ou d'idées pour le secteur dans la conception du pont, comme un lien avec la pointe Nepean et un sentier vers les chutes Rideau, l'animation des terrains riverains, la création d'un plan d'éclairage intégré ou la construction d'une boucle touristique sur rail léger le long du boulevard de la Confédération;
- Remédier à la pollution sonore créée par le pont actuel;
- Aborder certaines caractéristiques de conception du pont afin d'améliorer l'expérience du bassin fluvial pour les plaisanciers et les rameurs, par exemple, l'ajout de pontons de départ aux piliers ou la gestion de la turbulence des eaux de surface;
- Examiner des façons de préserver les caractéristiques patrimoniales du pont.

Au moins deux parties prenantes ont également mentionné que la priorité devait être accordée à des choix écologiques et durables lors de la conception et des activités de construction du pont, notamment le recyclage du remblai propre du chantier de construction pour lutter contre l'érosion du rivage ou la conception d'un pont qui favorise la mobilité active et le transport en commun. La nécessité de répondre aux préoccupations historiques en matière de sécurité liées aux suicides sur le pont a également été soulevée comme une considération importante.

Enfin, l'importance des communications a été soulignée par de nombreuses parties prenantes, notamment le besoin d'être opportun et de fournir des délais appropriés pour permettre aux entreprises de s'adapter à la fermeture du pont, ainsi que la nécessité de maintenir l'engagement des parties prenantes, d'être ouvert et transparent avec le public et les parties prenantes et de communiquer à l'interne l'information sur les leçons tirées d'autres grands projets de ponts.

1.3.1.2. Commentaires généraux, y compris les questions et les réponses

Une partie des réunions a été consacrée à répondre aux questions, à mesure que les parties prenantes se familiarisaient avec les détails du projet et les implications plus larges. Les discussions ont porté principalement sur certains thèmes récurrents, notamment :

- La gestion de la **circulation**, les déviations touchant la mobilité active, le transport en commun et les déplacements interprovinciaux, le service de bateau-taxi ainsi qu'un intérêt pour aider à faire connaître les déviations à leurs clients;
- La **conception du nouveau pont** et l'importance d'en faire une destination qui répond aux attentes du public, y compris le fait de privilégier les modes de transport actif et le transport en commun;
- L'**alignement** et l'emplacement du nouveau pont;
- L'**échancier** de déconstruction et de construction;
- La **décision de remplacer** le pont et les éléments inclus dans l'étude d'analyse des coûts de 2018;
- L'**état actuel** du pont et les activités de surveillance de la structure du pont, ainsi que les incidences créées par les pénuries dans la chaîne d'approvisionnement et de main-d'œuvre;
- Les répercussions sur les **baux de la CCN** avec les exploitants de quai.

Par-dessus tout, les parties prenantes ont apprécié l'occasion de discuter avec l'équipe du projet et de fournir leurs commentaires. La plupart ont indiqué qu'elles aimeraient être tenues au courant et

consultées tout au long du projet ou ont confirmé leur méthode de communication préférée. Certaines ont également fourni des noms d'organisations ou de parties prenantes qui devraient être consultées à mesure que le projet avance.

La section 2.2 : Constatations et intégration des résultats (page 13) présente un résumé des réponses décrivant en détail la façon dont l'équipe de projet tiendra compte des domaines d'intérêt.

1.3.2. Consultation publique en ligne

Au cours de la consultation en ligne, le public a eu l'occasion de s'appuyer sur les commentaires qui avaient été recueillis lors de la ronde précédente tenue à l'automne 2020 (1A). Plus précisément, la présente ronde (1B) visait à déterminer les avantages anticipés qui pourraient découler du projet et la façon d'en assurer la réussite. Elle avait également comme objectif de cerner tout dérangement potentiel qui pourrait se produire avant, pendant ou après la période de construction. On a ensuite demandé aux répondants de proposer des stratégies d'atténuation des conséquences des dérangements potentiels qu'ils avaient déterminés.

Lorsqu'on leur a demandé quels avantages ils prévoyaient tirer du projet de remplacement, il est important de noter qu'il y avait une opposition soutenue au remplacement du pont, car certains n'en voyaient aucun (138 mentions). Cependant, la majorité des répondants étaient en faveur du projet. Voici les avantages les plus fréquemment mentionnés par ceux qui étaient en faveur du projet de remplacement :

- Possibilités accrues de mobilité active une fois la nouvelle structure construite. Plus précisément, en mettant l'accent sur la création de liens sécuritaires pour les cyclistes et les piétons (182 mentions);
- Une conception de pont visionnaire et esthétiquement attrayante, dont l'apparence doit correspondre au caractère de la capitale (145 mentions);
- Augmentation de la capacité de transport interprovincial entre Ottawa et Gatineau ce qui entraînera une meilleure connectivité entre les deux villes (112 mentions);
- Éliminer les obstacles pour les utilisateurs et veiller à ce que la nouvelle structure accorde la priorité à la sécurité et à l'accessibilité (107 mentions).

Après avoir déterminé les avantages anticipés, les participants ont été invités à faire part des dérangements potentiels qu'ils ont recensés et qui pourraient survenir à la suite du projet de remplacement. Les énoncés suivants reflètent les dérangements potentiels les plus fréquemment mentionnés :

- Augmentation de la congestion routière pendant la période de construction (235 mentions);
- Perte temporaire d'un lien central de transport actif (190 mentions);
- Accès restreint aux espaces publics à proximité, y compris les parcs, les destinations touristiques, les entreprises locales et la rivière (73 mentions);
- Défis supplémentaires pour les déplacements interprovinciaux entre Ottawa et Gatineau (66 mentions).

Les répondants ont proposé des solutions aux dérangements potentiels qu'ils avaient recensés. Les stratégies d'atténuation des répercussions les plus fréquemment mentionnées comprenaient celles-ci :

- Offrir d'autres options de transport en commun pendant et après la construction. Ces options devraient s'intégrer harmonieusement aux réseaux de transport en commun existants dans les deux villes (105 mentions);
- Réserver de l'espace dédié à la mobilité active des usagers du pont et l'encourager. S'assurer que des voies distinctes sont en place pour soutenir le transport actif des cyclistes et des piétons (93 mentions);
- Ne pas remplacer le pont et conserver plutôt la structure existante (92 mentions);
- Imaginer et créer une conception de pont qui répond à la fois à la fonction et à la forme. Certains mettaient l'accent sur une structure qui offrait un passage sécuritaire pour diverses options de transport, tandis que d'autres se préoccupaient davantage de l'esthétique générale du pont (81 mentions);
- Avant de commencer la construction du pont Alexandra, s'assurer que les autres ponts ont la capacité fonctionnelle de soutenir la circulation accrue des véhicules et qu'ils sont sécuritaires pour le transport actif (61 mentions).

La section 2.2 : Constatations et intégration des résultats (page 13) présente un résumé des réponses décrivant en détail la façon dont l'équipe de projet tiendra compte des domaines d'intérêt.

1.3.3. Médias sociaux

Les commentaires sur les médias sociaux et les publicités payées de la CCN sont également pris en compte dans le cadre de la consultation 1B. Voici un résumé des principaux thèmes :

- La majorité des commentaires étaient en faveur de la remise en état de la structure actuelle plutôt que de son remplacement. Par exemple, certaines personnes ont suggéré de garder le pont actuel ouvert exclusivement pour le transport actif afin de prolonger sa durée de vie utile.
- Certains commentaires portaient également sur l'importance des caractéristiques patrimoniales de la structure actuelle et sur la crainte de perdre ces éléments dans le pont de remplacement.
- D'autres commentaires portaient sur le désir de restreindre l'accès des véhicules au pont de remplacement et d'accorder la priorité à la mobilité active et au transport en commun dans la nouvelle conception, p. ex., l'utilisation par les piétons, le vélo, un train léger sur rail, des autobus de transport en commun, etc.
- D'autres répondants ont également abordé la façon dont d'autres liens interprovinciaux seraient utilisés pendant la période de construction et les répercussions associées, c.-à-d. le pont Chef-William-Commanda, le pont du Portage, la traverse des Chaudières, le pont Champlain et le pont Macdonald-Cartier.

1.4. Prochaines étapes

Il y aura au moins cinq rondes officielles de consultations publiques, qui comporteront toutes une consultation ciblée des collectivités avoisinantes. L'équipe de projet consultera également les parties prenantes de façon continue pendant et entre les rondes officielles de consultations publiques.

La prochaine ronde de consultation publique (ronde 2) devrait avoir lieu à l'automne-hiver 2022-2023. Ce sera l'occasion pour le public et les parties prenantes de se prononcer sur les options de conception du nouveau pont.

L'équipe du projet mènera différentes études pour mieux comprendre les répercussions potentielles et les stratégies d'atténuation possibles, notamment :

- une évaluation des répercussions sur le patrimoine;
- une étude d'évaluation sur le poisson et son habitat;
- une étude des effets cumulatifs;
- une étude d'évaluation archéologique;
- une évaluation environnementale du site de phase II;
- une étude d'impact sur le sol;
- une étude d'impact sur la circulation.

L'équipe du projet présentera une description initiale du projet à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) au début de 2022. Le projet passera alors à l'étape de la planification. L'AEIC mènera également sa propre consultation, conformément aux exigences réglementaires de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Les occasions de participation se trouvent sur le site Web de l'AEIC.

[Occasions de participation gérées par l'AEIC](#)

2. Rapport détaillé

2.1. Processus de consultation publique

2.1.1. Objectif de la consultation

Dans le cadre de la première ronde de mobilisation du public sur le projet, une deuxième consultation publique (1B) a été entreprise à l'automne 2021, du 25 novembre au 12 décembre, pour que l'équipe du projet fasse connaître les dernières nouvelles au public et aux parties prenantes et recueille des commentaires supplémentaires sur les avantages prévus et les stratégies d'atténuation de l'impact potentiel qui contribueront au processus d'évaluation d'impact.

Lors de cette ronde de consultation, nous avons :

- confirmé ce que nous avons entendu lors de la première partie du processus de mobilisation (1A – automne 2020) et avons fait connaître les façons dont les répercussions pourraient être atténuées;
- fourni de plus amples renseignements sur les avantages prévus et les stratégies d'atténuation de l'impact potentiel déterminées au moyen de diverses études préliminaires en tenant compte de la prochaine présentation de la description initiale du projet à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada;
- fait le point sur l'échéancier du projet de remplacement du pont Alexandra et sur les prochaines étapes, ainsi que sur les principes de planification et de conception approuvés;
- recueilli des commentaires sur les avantages prévus et les stratégies d'atténuation de l'impact potentiel, ainsi que d'autres commentaires du public et des parties prenantes.

2.1.2. Dates

Consultation en ligne :

- Du 25 novembre au 12 décembre 2021

Réunions avec les parties prenantes :

- Décembre 2021

Les réunions continuent d'être organisées sous forme de suivis et de discussions avec les parties prenantes. Un rapport qui résume les nouvelles discussions (depuis janvier 2022) sera publié dans les mois à venir.

2.1.3. Processus et outils de consultation

2.1.3.1. Réunions avec les intervenants : Décembre 2021

Les rencontres individuelles avec les parties prenantes ont eu lieu virtuellement sur la plateforme *Microsoft Teams*. Les réunions comportaient une présentation sur le projet de remplacement du pont Alexandra, qui incluait les renseignements suivants :

- Renseignements généraux sur le projet de remplacement du pont Alexandra;
 - o Histoire et contexte
 - o Pourquoi le pont est-il remplacé?

- o Vision et énoncé de mission
- o Principes de planification et de conception
- o Processus fédéral d'évaluation d'impact
- o Échéancier du projet
- Consultations publiques : ce que nous avons entendu et les mesures d'atténuation de l'impact potentiel;
- Études et évaluations d'impact qui sont ou seront entreprises.

Cette présentation a été suivie d'une période de discussion informelle au cours de laquelle les parties prenantes ont été invitées à formuler des commentaires sur les avantages anticipés et les stratégies d'atténuation de l'impact potentiel. Les réunions comprenaient également une séance de questions et réponses.

2.1.3.2. Consultation en ligne

Cette consultation en ligne comportait deux parties, à l'instar de la consultation en ligne pour la ronde 1 A. La première visait à diriger les participants vers la page Web du projet sur le site Web de la CCN qui donnait de l'information sur ce qui suit :

- Renseignements généraux, exigences fonctionnelles et échéancier du projet;
- Dérangements potentiels et stratégies d'atténuation de l'impact potentiel;
- Vision, et principes de planification et de conception du nouveau pont;
- Points saillants de la ronde précédente de consultation publique;
- Objectifs de la ronde actuelle de consultation publique.

Les participants ont été invités à remplir un questionnaire en ligne sur la plateforme *QuestionPro* au sujet de différents aspects du projet, notamment ceux-ci :

- Occasions ou avantages anticipés associés au pont et moyens d'en assurer le succès;
- Dérangements potentiels et solutions pour les atténuer;
- Ordre d'importance des avantages anticipés et des dérangements potentiels;
- Commentaires ou préoccupations supplémentaires concernant le projet.

Le questionnaire complet se trouve à l'annexe A.

Les participants ont également eu l'occasion de formuler des commentaires sur les comptes de médias sociaux de la CCN (Twitter, Facebook et LinkedIn), par courriel, en téléphonant au Service à la clientèle de la CCN ou en demandant une copie papier du questionnaire.

2.1.4. Invitation et promotion

2.1.4.1. Réunions avec les parties prenantes : Décembre 2021

Les invitations aux réunions individuelles ont été envoyées aux entreprises et aux organismes voisins étant donné leur proximité du pont, c'est-à-dire à peu près dans les quartiers de l'île de Hull à Gatineau et dans la Basse-ville à Ottawa. Ces parties prenantes ont été identifiées comme étant directement touchées par le projet de remplacement du pont Alexandra, et comprennent des groupes tels que des entreprises locales, des associations, des ambassades et des locataires

d'immeubles gouvernementaux. La liste complète se trouve à l'annexe C : Groupes de parties prenantes.

Les invitations individuelles ont été envoyées entre le 26 et le 30 novembre 2021. Des suivis ont été effectués entre le 3 et le 8 décembre 2021.

Une invitation a également été envoyée à un autre groupe de parties prenantes à titre de suivi des discussions tenues lors de la première ronde de consultation (ronde 1A – automne 2020) – voir l'annexe C : « Groupes de parties prenantes » pour la liste complète. D'autres parties prenantes ont également été incluses dans cette invitation. On a déterminé qu'elles pourraient être touchées par le projet en raison de leur proximité avec le pont. Le courriel invitait les parties prenantes à remplir le questionnaire en ligne, à transmettre le lien vers le questionnaire à leur réseau et à communiquer avec nous si elles ont des questions supplémentaires au sujet du projet ou si elles souhaitent en discuter avec l'équipe du projet.

L'invitation de suivi a été envoyée aux groupes de parties prenantes le jeudi 25 novembre 2021. Un rappel a été envoyé le 9 décembre 2021.

2.1.4.2. Consultation en ligne

Un courriel d'invitation à participer à la consultation en ligne a été envoyé à plus de 9 000 personnes et d'organisations figurant sur les listes des abonnés au bulletin d'activités mobilisatrices de la CCN, qui comprend les parties prenantes suivantes :

- Groupes d'intérêts, groupes d'usagers, groupes de défense du patrimoine;
- Associations de résidents;
- Membres du grand public inscrits pour recevoir des messages de mobilisation du public.

La même invitation a également été envoyée aux organisations qui ont manifesté un intérêt ou qui pourraient être touchées par le projet. L'invitation à participer à la consultation a été envoyée aux personnes des deux listes le 25 novembre 2021 et un rappel a été envoyé le 9 décembre 2021. Une liste complète des parties prenantes se trouve à l'annexe C : Groupes de parties prenantes.

Des messages ont également été publiés dans les comptes de médias sociaux de la CCN (Facebook, LinkedIn et Twitter) pour solliciter la participation de tous les membres du public intéressés. Les publications organiques et payantes ont généré plus de 85 000 expositions.

Une campagne de distribution sélective a été élaborée pour informer les voisins du projet de remplacement et de la consultation en ligne. Les dépliants ont été livrés par l'entremise de Postes Canada à environ 23 000 résidents et entreprises de l'île de Hull à Gatineau et dans la Basse-Ville et certaines parties du quartier Côte-de-Sable à Ottawa. Une copie du dépliant figure à l'annexe B : Dépliant.

Les renseignements présentés dans le dépliant comprenaient des détails sur le projet, l'échéancier et les stratégies d'atténuation de l'impact potentiel. On a également demandé aux résidents de répondre au sondage en ligne en y accédant au moyen d'un code QR ou en demandant une copie papier du sondage par l'entremise du service à la clientèle de la CCN. Quatre personnes ont demandé une copie papier du questionnaire.

La campagne de distribution sélective a réussi à susciter un intérêt local pour le projet et la consultation, ce qui s'est traduit par une hausse de 175 % du taux quotidien de participation au sondage — mesuré à partir du jour de la livraison — ainsi qu'une hausse du nombre d'appels et de courriels au Service à clientèle de la CCN.

On a également eu recours à une campagne de publicité numérique payée tout au long de la durée du sondage. La campagne promotionnelle pour la consultation en ligne a généré plus de 790 000 expositions. Les plateformes suivantes ont servi au lancement de la campagne :

Formats papier et numérique	Annonces graphiques
LeDroit	Facebook
Ottawa Citizen	Google
The Hill Times	
<i>Ottawa Business Journal</i> – imprimé et en ligne	
First Nations Drum East	
Pride Canada News	
DiversityCan.com	
Thrive Magazine Canada	
ParaSport Ontario	

2.1.5. Participants

2.1.5.1. Réunions avec les parties prenantes : Décembre 2021

- Au total, 10 participants représentant les organisations suivantes :
 - o École de la fonction publique du Canada
 - o Capital Cruises
 - o Croisières Outaouais
 - o Pub Earl of Sussex
 - o Centre mondial du pluralisme
 - o Lady Dive Tours
 - o Passenger and Commercial Vessel Association
 - o Boutique Schad
 - o Taverne sur la colline
 - o Transport Action Canada

Les réunions continuent d'être organisées sous forme de suivis et de discussions avec les parties prenantes. Un rapport qui résume les nouvelles discussions (depuis janvier 2022) sera publié dans les mois à venir.

2.1.6.1. Consultation en ligne

- En tout, 1846 répondants, dont 759 ont rempli le questionnaire du début à la fin.

2.2. Constatations et intégration des résultats

2.2.1. Réunions avec les parties prenantes

Les ateliers ont été organisés pour donner aux parties prenantes touchées l'occasion de discuter du remplacement du pont Alexandra avec l'équipe du projet, de faire part de questions et de fournir de la rétroaction sur les avantages ou les occasions anticipés, les dérangements possibles et les stratégies d'atténuation de l'impact potentiel.

2.2.1.1. Avantages prévus, dérangements potentiels et stratégies d'atténuation

Les parties prenantes ont été invitées à expliquer comment le remplacement du pont pourrait les affecter, ainsi que leur entreprise, leurs clients ou leurs employés. La plupart des commentaires portaient sur les dérangements potentiels ou sur les occasions qui pourraient découler des activités de déconstruction et de construction, respectivement. Voici un résumé de la façon dont les commentaires seront pris en compte :

Secteurs d'intérêt	Réponse de l'équipe intégrée
Circulation et congestion (p. ex., trajets du matin et de l'après-midi, déplacements quotidiens entre les zones commerciales, accès aux quais de chargement et aux zones de livraison)	<p>Les travaux futurs sur les passages interprovinciaux pourraient avoir une incidence sur les volumes de circulation et les temps de déplacement. L'équipe du projet collabore avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires régionaux (p. ex., les villes d'Ottawa et de Gatineau, et les administrations des transports) pour élaborer des plans de communication et de gestion de la circulation, afin, notamment, d'atténuer la circulation de camions lourds en prévision des répercussions liées aux volumes de circulation.</p> <p>La fermeture de plusieurs ponts sera évitée dans le cadre de ce projet. Si une fermeture est nécessaire, des détours adéquats et suffisants seront mis en place pour réduire les perturbations pour le grand public. Les détours et les autres changements apportés aux voies de circulation seront communiqués aux voyageurs pour s'assurer que les clients savent comment se rendre à divers endroits près du chantier de construction.</p> <p>La signalisation pour atteindre les installations publiques, ainsi que la sécurité générale du public dans la zone de construction seront des facettes importantes du plan de construction.</p> <p>Si l'accès aux quais de chargement doit être restreint, une communication en temps opportun et une stratégie visant à perturber le moins possible les opérations seront mises en place.</p>
Disponibilité du stationnement pour les employés et les visiteurs (p. ex. stationnement	L'équipe du projet travaillera avec les propriétaires d'entreprise et les intervenants touchés pour établir une stratégie de gestion du stationnement afin de s'assurer que les employés et les visiteurs ont suffisamment de places, au besoin.

Secteurs d'intérêt	Réponse de l'équipe intégrée
dans la rue, parcs de stationnement)	
Bruit, poussière et vibrations (c.-à-d., incidence sur la vie quotidienne, sur les événements et sur la santé et sécurité générales)	<p>Au cours des étapes de déconstruction et de construction, l'équipe du projet utilisera différentes stratégies pour gérer la poussière, le bruit et les vibrations, y compris l'arrêt de l'équipement lorsqu'il n'est pas utilisé, l'entretien adéquat de l'équipement et des véhicules en service, le contrôle de la poussière, l'utilisation de silencieux et la surveillance des décibels et de la qualité de l'air, le cas échéant. De plus, un plan de communication et un processus de résolution des plaintes seront élaborés avant la construction afin de fournir aux personnes susceptibles d'être touchées des renseignements sur la soumission des plaintes liées au bruit ou autres pendant la construction.</p>
Ouverture de la voie navigable pour les navires à usage récréatif et commercial (p. ex., sous le pont et autour)	<p>L'équipe du projet travaillera en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires régionaux (p. ex., Parcs Canada, Transports Canada) pour élaborer un plan de gestion de la navigation, au besoin, selon l'approche et les méthodes de construction. Les interruptions et fermetures temporaires proposées seront bien coordonnées à l'avance avec tous les intervenants concernés. La signalisation, les avis et les plans de communication appropriés feront partie du plan de gestion de la navigation.</p>
<p>Maintenir un accès adéquat aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une rampe de mise à l'eau (comme celle qui se trouve actuellement dans le parc) pour que les navires de plaisance et commerciaux puissent accéder à la rivière des Outaouais • des espaces d'amarrage (c.-à-d. qui ont la profondeur d'eau requise) • des services d'accostage (p. ex., électricité, eau potable, pompage des eaux 	<p>L'équipe du projet travaillera avec les propriétaires d'entreprise et les intervenants concernés pour comprendre les spécifications de leurs bateaux et s'assurer que ces besoins peuvent être satisfaits, dans la mesure du possible.</p> <p>L'équipe du projet étudie la possibilité d'installer un quai temporaire, à un endroit approprié, qui pourrait répondre aux besoins (p. ex., en ce qui concerne la profondeur de l'eau) des intervenants touchés qui exploitent le quai actuel ou qui en dépendent.</p> <p>Il sera essentiel de poursuivre la mobilisation des entreprises et des services publics touchés pour comprendre les défis potentiels et les mesures d'atténuation nécessaires. L'équipe du projet travaillera avec les propriétaires d'entreprise qui exercent leurs activités près de la zone de construction, y compris ceux qui dépendent de l'accès aux services fournis dans le parc Jacques-Cartier, afin d'élaborer des stratégies visant à atténuer les répercussions sur les activités commerciales.</p> <p>Les services de soutien (électricité, pompage, kiosques de réception des invités et autres services) seront considérés dans</p>

Secteurs d'intérêt	Réponse de l'équipe intégrée
usées) et l'accès aux services publics, comme les kiosques d'accueil et les points d'accès pour les autobus d'excursion	le cadre de la construction d'infrastructures temporaires, en particulier celles associées aux entreprises exploitées dans le parc Jacques-Cartier.
Maintien d'un lien et de connexions en mobilité active vers les pôles touristiques (p. ex., accès aux restaurants du marché By à partir de Gatineau)	L'équipe du projet se penche sur l'évaluation d'autres itinéraires pour assurer le passage entre les deux villes (Ottawa et Gatineau). La connexion des pôles touristiques en transport actif sera également prise en considération. Les mesures d'atténuation seront examinées davantage durant la phase de planification du projet.
Répondre aux préoccupations du public, tout en limitant les perturbations pour les propriétaires d'entreprise (c.-à-d., interruptions ou retards à long terme qui ont une incidence sur les revenus commerciaux)	<p>L'équipe du projet continuera de communiquer avec le public, en temps opportun, pour s'assurer que les préoccupations sont prises en compte dans le cadre des efforts visant à réduire au minimum les perturbations pour les entreprises et les retards au calendrier du projet.</p> <p>Un plan de communication sera élaboré, en collaboration avec les intervenants, afin d'informer le public et les touristes de tout changement relatif aux heures d'ouverture, aux services et aux détours, et d'aider à maintenir la circulation piétonnière.</p> <p>L'équipe du projet est déterminée à créer un environnement sans surprise pour les entreprises touchées.</p>

Occasions

D'autres parties prenantes ont parlé des occasions, y compris la conception du nouveau pont, la possibilité de meilleurs liens avec les espaces publics environnants et les plans du domaine public, les choix durables, la résolution des problèmes de sécurité historiques et les communications et la mobilisation soutenues. Voici un résumé de la façon dont les commentaires seront pris en compte :

Secteurs d'intérêt	Réponse de l'équipe intégrée
Occasion d'élaborer un plan complet pour la région qui combine différents projets et propositions (p. ex., plus de liens avec les sentiers et les attractions touristiques, plan d'éclairage intégré, animation le long de la rivière)	<p>L'équipe du projet travaille à l'élaboration d'un plan exhaustif qui améliorera la connectivité, l'expérience des piétons et des cyclistes autour du nouveau pont, la mobilité et la continuité du tissu urbain, en plus de rendre hommage à la culture autochtone traditionnelle.</p> <p>Les principes d'aménagement et de conception offrent une vision pour l'exploitation future et les mesures d'amélioration, y compris l'amélioration de l'accès du public aux rives grâce au rehaussement des sentiers pour les piétons et les cyclistes autour du nouveau pont, ce qui augmentera la perméabilité et</p>

Secteurs d'intérêt	Réponse de l'équipe intégrée
	l'unification de la zone riveraine et du tissu urbain adjacent, ainsi que l'utilisation de ces espaces.
Importance des communications opportunes et transparentes (p. ex., faciliter l'aménagement, accommodations aux entreprises, établissement de relations)	L'équipe du projet est déterminée à assurer une communication transparente, opportune et continue avec les intervenants pour orienter les activités de planification du projet. Il y aura un « environnement sans surprise pour les entreprises ». L'équipe du projet tiendra également compte des commentaires du public sur les possibilités d'amélioration de la conception du nouveau pont.
Lutte contre la pollution sonore dans la conception du nouveau pont	On prévoit tenir compte de la pollution sonore dans la conception du nouveau pont. Le nouveau pont devrait être doté d'un tablier solide qui contribuera à réduire le bruit causé par la circulation automobile.
Amélioration du bassin fluvial pour les plaisanciers et les rameurs grâce au design du nouveau pont (p. ex., des quais de démarrage temporaires pour les compétitions d'aviron et le contrôle de la turbulence des eaux de surface dans la conception des piliers	L'équipe du projet travaillera en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires régionaux pour explorer des options visant à améliorer la conception du bassin fluvial et des piliers.
Possibilité de recycler le remblai propre du chantier de construction pour lutter contre l'érosion du rivage dans le secteur	L'équipe du projet travaillera en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires régionaux afin d'explorer toutes possibilités et synergies pour réutiliser les matériaux de construction qui conviennent à d'autres utilisations.
Préoccupation au sujet d'une approche privilégiant les véhicules dans le design du nouveau pont et souhait que la priorité soit accordée à la mobilité active et aux modes de transport public	<p>La conception du nouveau pont vise à améliorer les installations pour les usagers du transport actif. Le nouveau pont comprendra les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux voies pour le trafic routier (une dans chaque direction) qui doivent être adaptables pour l'installation possible d'un système de tramway ou de train léger à l'avenir. • Une voie pour le transport actif (piétons et cyclistes) du côté amont (ouest) du pont pour maintenir une vue panoramique sur la colline du Parlement. La voie pour le transport actif doit être à double sens avec une séparation claire entre les piétons et les cyclistes. <p>L'ajout de points d'observation ou de places assises où les gens peuvent contempler la vue fait également partie de la</p>

Secteurs d'intérêt	Réponse de l'équipe intégrée
	conception. Le nouveau design visera à améliorer l'expérience globale des usagers en transport actif.
Tenir compte de préoccupations récurrentes liées à la sécurité et aux suicides au pont	L'équipe du projet travaillera en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires régionaux pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des plans appropriés. L'accent sera mis sur les préoccupations réelles et perçues en matière de sécurité pour les utilisateurs, y compris les considérations relatives aux filets de sécurité, aux barrières physiques, à l'éclairage, aux téléphones sur le pont et à la signalisation. L'affichage d'autres médias d'éducation du public faisant la promotion des lignes de détresse téléphoniques et d'autres services de prévention sera également exploré.

2.2.1.2. Commentaires généraux, y compris les questions et les réponses

Une partie des réunions a été consacrée à répondre aux questions, à mesure que les parties prenantes se familiarisaient avec les détails du projet et les implications plus larges. Les discussions ont porté principalement sur certains thèmes récurrents, notamment la circulation et le transport interprovincial, l'échéancier, la conception des ponts, le financement et la mobilisation. Voici un résumé de la façon dont les commentaires seront pris en compte ou ont été traités :

Sujet de préoccupation	Réponse de l'équipe intégrée
Gestion de la circulation pendant la construction	L'équipe du projet collaborera avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires régionaux (p. ex., les villes d'Ottawa et de Gatineau, et les administrations des transports) pour élaborer des plans de communication et de gestion de la circulation, afin, notamment, d'atténuer la circulation de camions lourds en prévision des répercussions liées aux volumes de circulation. Les détours viseront à réduire au minimum les perturbations pour le public, dans la mesure du possible.
Un nouveau pont qui reflète les attentes du public	Les principes d'aménagement et de conception visent à ce que le pont s'harmonise au paysage et s'y insère délicatement, de façon à ce qu'il devienne une structure emblématique, sans pour autant dominer les caractéristiques naturelles du paysage et la prédominance de symboles nationaux comme les édifices du Parlement. L'équipe du projet continuera de solliciter la participation du public pour refléter ses attentes en ce qui concerne la conception du nouveau pont.
Alignement du pont et situation	L'équipe du projet envisage deux options d'alignement du pont : droit et courbe. On prévoit que le pont sera construit dans le même secteur et que l'alignement lui-même sera assujéti à un processus d'approbation rigoureux dirigé par la CCN. L'approbation finale de

Sujet de préoccupation	Réponse de l'équipe intégrée
	l'alignement est attendue en 2023 et relèvera du conseil d'administration de la CCN.
Calendrier de déconstruction et de construction	Les phases de déconstruction et de construction devraient se dérouler de 2028 à 2032.
Financement du projet	L'équipe du projet suivra le processus normalisé du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir le financement requis pour la déconstruction du pont Alexandra et son remplacement.
Décision de remplacer le pont	<p>Le remplacement du pont Alexandra a été annoncé dans le budget de 2019 : « <i>pour veiller à ce que ces passages interprovinciaux demeurent sécuritaires et ouverts aux résidents et aux visiteurs, le budget de 2019 propose de : Remplacer le pont Alexandra, qui a maintenant plus de 100 ans et qui doit être remplacé. Le nouveau pont Alexandra procurera des avantages économiques à long terme aux collectivités de chaque côté de la rivière des Outaouais et, de façon plus générale, à l'ensemble de la région.</i> »</p> <p>La décision de remplacer le pont a également été confirmée dans des lettres de mandat des ministres datées de décembre 2019 et 2021.</p>
État actuel du pont	<p>La superstructure en acier du pont Alexandra montre des signes de détérioration continue et accélérée depuis plus de 10 ans.</p> <p>Conformément au mandat d'assurer des conditions d'exploitation sécuritaires à tous les passages interprovinciaux, l'équipe du projet a commandé une analyse des coûts du cycle de vie.</p> <p>L'étude a conclu qu'il serait plus fiable et économique de remplacer le pont au lieu de continuer à l'entretenir au cours des 75 prochaines années, et que cela présenterait un risque moindre pour la sécurité publique à long terme.</p> <p>Compte tenu de la détérioration de la structure, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a mis en œuvre des mesures d'atténuation des risques à court et à moyen terme en prévision du remplacement de la structure d'ici 10 ans.</p>
Incidence de la construction sur les baux des locataires de la CCN	Tous les baux de la CCN seront maintenus pendant les activités de déconstruction et de construction. Les baux seront modifiés pour tenir compte des circonstances en temps opportun, ce qui pourrait comprendre des révisions, comme l'ajout d'une nouvelle annexe et d'une nouvelle carte indiquant la zone visée par le contrat.

2.2.2. Consultation en ligne

Afin de s'assurer que ce lieu d'intérêt emblématique demeure une source de fierté nationale, une série de consultations publiques a été organisée pour permettre au public de se prononcer sur ce qu'il souhaite voir et vivre dans la région de la capitale nationale. La rétroaction du public obtenue au cours de cette ronde de consultation en ligne démontre une passion de la part du public et un désir de faire connaître des avis et des idées novatrices concernant les avantages, les dérangements et des solutions pour le projet. La profondeur et l'ampleur des commentaires reflètent la diversité des opinions et des expériences vécues par tous les usagers du pont. Malgré cette variété, certaines tendances courantes ont été observées et sont illustrées ci-dessous. Vous trouverez des exemples de commentaires à l'annexe D : Exemples de commentaires tirés des résultats du questionnaire.

2.2.2.1. Avantages anticipés

Après en avoir appris davantage sur le projet de remplacement du pont Alexandra : le processus et l'échéancier, la façon dont le projet peut avoir une incidence sur eux et les principes de planification et de conception. On a posé aux répondants une série de questions leur demandant de décrire les avantages que le projet de remplacement pourrait leur apporter, à eux et à leurs communautés.

Graphique 1 : le graphique ci-dessous illustre les réponses de 719 répondants.



Lorsqu'on leur a demandé quels avantages anticipés ils avaient relevés pour le projet, certains répondants ont utilisé cet espace pour dire qu'ils n'étaient pas en faveur du projet et qu'ils ne voyaient aucun avantage au remplacement du pont (138 mentions). La majorité a mentionné des avantages sociaux, économiques, environnementaux, fonctionnels et liés à la conception qui sont décrits plus en détail dans le tableau ci-dessus.

Le pont joue un rôle fonctionnel en tant que lien de transport pour les marchandises et les personnes. Sous le thème du transport, les participants ont été en mesure de déterminer de multiples avantages découlant du remplacement du pont pour eux et leurs communautés. L'importance du transport actif a été soulignée à maintes reprises par les répondants qui étaient enthousiastes à l'idée de centrer la conception du pont sur la mobilité active (182 mentions). Certains participants aspiraient à un nouveau lien qui pourrait soutenir diverses options de transport, qu'il s'agisse de transport actif, de transport en commun ou de véhicules personnels (95 mentions). Parmi les autres options de transport en commun, mentionnons une boucle de tramway ou un train léger sur rail (58 mentions). Tous ces éléments ont été suggérés pour améliorer les déplacements interprovinciaux entre les deux villes (112 mentions). Les répondants espéraient que ces suggestions permettent d'atténuer les préoccupations liées à la congestion et d'améliorer la circulation (71 mentions).

D'autres qui étaient frustrés par les fermetures répétées du pont attendaient avec impatience la fiabilité accrue de cette traversée, découlant de la construction d'une structure plus durable (57 mentions). Certains répondants ont été rassurés par l'idée d'avoir accès à l'avenir à une structure sécuritaire pour tous les utilisateurs, c.-à-d. qui répond aux défis actuels liés à la promenade de mobilité active combinée, et qui est plus accessible pour ceux qui peuvent avoir des limitations physiques (107 mentions).

Certains participants étaient d'avis que le remplacement du pont lui-même pourrait être une occasion de créer une destination touristique unique et de revitaliser la vue panoramique de la silhouette d'Ottawa–Gatineau à partir de son emplacement central (66 mentions). Cette occasion était étroitement liée à un autre avantage mentionné qui permettrait d'accroître le tourisme et les avantages économiques pour les entreprises locales (48 mentions).

La possibilité de concevoir un pont novateur était le deuxième plus important commentaire récurrent de la part des participants (145 mentions). Certains répondants voulaient que le pont de remplacement respecte la conception actuelle et les éléments caractéristiques en construisant une réplique du pont en porte-à-faux original. D'autres ont préconisé une conception entièrement nouvelle qui pourrait moderniser le pont tout en demeurant esthétiquement attrayante. En tant que structure vieille de 120 ans, le fait d'honorer le patrimoine du pont était essentiel pour ceux qui avaient des sentiments partagés au sujet du remplacement (67 mentions).

Au-delà de la préservation du patrimoine, on souhaitait honorer l'histoire de la région en rendant hommage aux communautés autochtones qui entretiennent des liens de longue date avec le territoire non cédé sur lequel le pont est construit et la rivière qu'il traverse. Il y avait aussi un fort espoir de rendre hommage à la communauté LGBTQ2IA+ qui a un lien personnel avec le pont Alexandra en raison du crime haineux qui a eu lieu sur le pont en 1989.

En ce qui concerne les avantages environnementaux potentiels, certains répondants ont vu le remplacement du pont comme une étape vers l'atteinte de nos objectifs climatiques en offrant un lien de transport écologiquement durable (37 mentions). Une approche qui tient compte de l'empreinte carbone du projet, de la pollution de la rivière et des répercussions possibles sur les espèces vivant dans la région.

L'autre catégorie comprend les commentaires qui n'étaient pas liés à la question des avantages anticipés liés au remplacement du pont Alexandra (87 mentions). Cette catégorie comprend également les commentaires qui ont été mentionnés moins de cinq fois par les répondants. Par exemple, des répondants ont mentionné qu'ils utilisent rarement le pont, un autre répondant a mentionné qu'à son âge, il ne s'attend pas à voir ce projet terminé, et beaucoup n'ont pas été en mesure de penser à une réponse à la question.

Voici un résumé de la façon dont les commentaires seront pris en compte ou ont été traités :

Secteurs d'intérêt	Réponse de l'équipe intégrée
Augmentation des possibilités de mobilité active (c.-à-d. voies distinctes pour les piétons et les cyclistes)	Les exigences fonctionnelles pour la conception du nouveau pont comprennent une voie de transport actif (pour les piétons et les cyclistes) du côté amont (ouest) du pont pour maintenir la vue panoramique vers la colline du Parlement. La voie pour le transport actif doit être à double sens avec une séparation claire entre les piétons et les cyclistes. La voie de transport actif doit également comprendre des sièges, des points de repos, des belvédères et des postes d'observation, sans compromettre la sécurité ou gêner les utilisateurs.
Amélioration de la sécurité et de l'accessibilité universelle pour les usagers du pont (c.-à-d. permettre aux personnes qui utilisent des aides à la mobilité d'utiliser la voie de transport actif)	L'accessibilité universelle est intégrée au projet comme l'un des six principes directeurs. Nous prévoyons coopérer avec les groupes d'accessibilité, ainsi qu'avec d'autres parties intéressées, pour veiller à ce que les caractéristiques de sécurité et d'accessibilité soient prises en compte dans la conception du pont.
Conception novatrice du pont (p. ex., bâtir un pont moderne de renommée mondiale) ou une réplique exacte du pont actuel	Selon les principes d'aménagement et de conception, le nouveau pont doit être conçu comme un pont phare qui s'inscrit dans le contexte actuel du patrimoine bâti et naturel de la région de la capitale. En s'appuyant sur l'héritage de nos symboles nationaux et en le poursuivant, le pont servira à la fois d'avant-plan et d'arrière-plan, de sculpture et de cadre pour vivre l'expérience de la capitale nationale.
Amélioration des déplacements interprovinciaux grâce à la réouverture d'un passage frontalier interprovincial central	Le remplacement du pont s'inscrit dans un effort plus vaste visant à améliorer le transport interprovincial dans la région de la capitale nationale.

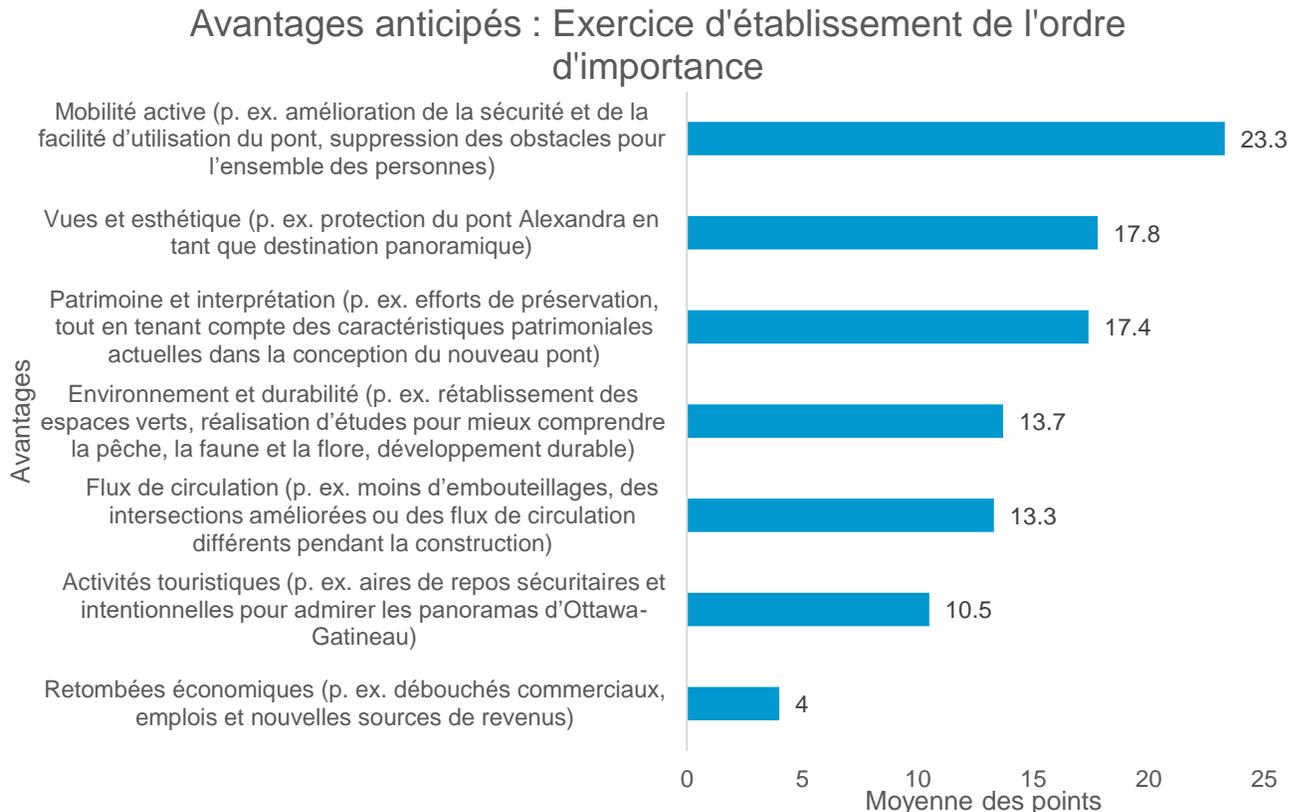
Secteurs d'intérêt	Réponse de l'équipe intégrée
	<p>Le pont Alexandra est l'un des cinq ponts interprovinciaux ouverts à la circulation automobile dans la région de la capitale nationale, reliant les villes d'Ottawa et de Gatineau.</p> <p>Le pont est également utilisé par environ 33 % de tous les piétons et cyclistes qui traversent la rivière des Outaouais, ce qui en fait un élément clé de l'infrastructure de transport actif dans la région.</p>
<p>Capacité de soutenir diverses options de transport (p. ex., véhicules automobiles, autobus, bicyclettes, etc.)</p>	<p>Les exigences fonctionnelles pour la conception du nouveau pont comprennent une voie de transport actif bidirectionnelle, avec séparation des piétons et des cyclistes, ainsi que deux voies de circulation pour les véhicules. Les voies pour véhicules pourraient être adaptées à l'avenir pour le transport en commun via un tramway ou un système léger sur rail.</p> <p>De plus, tous les espaces réservés aux piétons (y compris les voies et les postes d'observation) sur le pont seront accessibles à tous les utilisateurs selon les principes de conception universels.</p>
<p>Amélioration de la circulation par la réduction de la congestion routière</p>	<p>L'équipe du projet collaborera avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires régionaux (p. ex., les villes d'Ottawa et de Gatineau, et les administrations des transports) pour élaborer des plans de communication et de gestion de la circulation, afin, notamment, d'atténuer la circulation de camions lourds en prévision des répercussions liées aux volumes de circulation. Les détours viseront à réduire au minimum les perturbations pour le public, dans la mesure du possible.</p>
<p>Honorer le patrimoine de la structure vieille de 120 ans et celui de diverses communautés (p. ex., Autochtones, LGBTQ2+)</p>	<p>L'équipe du projet s'engage à veiller à ce que toutes les étapes du projet soient analysées dans l'optique de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS plus). La nouvelle conception du pont reflétera les différentes réalités propres au territoire, en particulier celles des partenaires autochtones et des groupes minoritaires, y compris les membres des communautés LGBTQ2+.</p>
<p>Vue améliorée sur la silhouette des immeubles d'Ottawa-Gatineau et emplacement emblématique</p>	<p>Les principes d'aménagement et de design fournissent une orientation pour éclairer les concepts qui seront utilisés dans la création du nouveau pont. On s'attend à ce que le nouveau pont préserve l'intégrité visuelle du paysage culturel et s'harmonise parfaitement aux environnements urbains et naturels existants et en évolution. Le nouveau pont conservera l'essence du pont Alexandra, tout en permettant aux visiteurs de voir et de découvrir la rivière des Outaouais et le paysage culturel de la capitale.</p>

Secteurs d'intérêt	Réponse de l'équipe intégrée
Options de transport public supplémentaires (p. ex., boucle de tramway et train léger sur rail)	Les exigences fonctionnelles pour la conception du nouveau pont comprennent la possibilité de s'adapter au transport en commun au moyen d'un tramway ou d'un système de train léger à l'avenir.
Moins de fermetures grâce à une structure plus durable	<p>Conformément aux principes d'aménagement et de conception, la nouvelle structure sera un exemple en matière de design durable et d'excellence des matériaux, ce qui devrait entraîner moins de fermetures.</p> <p>Un processus particulier de sélection des matériaux fera partie de l'étape de conception du projet.</p>
Impact environnemental positif (c.-à-d. un lien de transport écologiquement durable)	Conformément aux principes d'aménagement et de conception, la nouvelle structure sera un exemple en matière de design durable et d'excellence des matériaux. Elle sera un modèle de durabilité et respectera le savoir traditionnel autochtone jusque dans ses valeurs fondamentales et sa conceptualisation. La viabilité à long terme du nouveau pont est un facteur clé.

2.2.2.2. Priorités : avantages anticipés

Les participants ont eu l'occasion de participer à un exercice interactif d'attribution de points. Dans le cadre de cet exercice, on leur a demandé de lire une liste de sept avantages anticipés qui pourraient découler du remplacement du pont et de distribuer un total de 100 points à ceux qui étaient prioritaires pour eux. Les résultats de l'exercice sont illustrés dans le tableau ci-dessous.

Graphique 2 : le graphique ci-dessous illustre les réponses de 818 répondants.



Les résultats de l'exercice ont indiqué que la mobilité active était la priorité la plus importante pour les répondants (23,3 points en moyenne), y compris la possibilité d'améliorer les mesures de sécurité et la convivialité pour tous les utilisateurs. Viennent ensuite l'importance de protéger l'esthétique et les panoramas depuis et vers le pont (17,8 points en moyenne). Au troisième rang, on retrouve la nécessité de faire un effort pour préserver le patrimoine du pont et de trouver des occasions d'interprétation dans la nouvelle conception (17,4 points en moyenne).

D'autres ont attribué leurs points à l'environnement et à la durabilité (13,7 points en moyenne), au flux de circulation (13,3 points en moyenne), aux activités touristiques (10,5 points en moyenne) et aux retombées économiques (4 points en moyenne).

Lorsqu'on leur a demandé de justifier leurs décisions en matière de priorités, les répondants ont réaffirmé que leurs choix étaient largement fondés sur leurs intérêts.

Les répondants ont également eu l'occasion de faire part d'autres avantages qu'ils avaient déterminés et qui ne figuraient pas dans la liste des options offertes. Les avantages les plus fréquemment mentionnés par les répondants comprenaient ceux-ci :

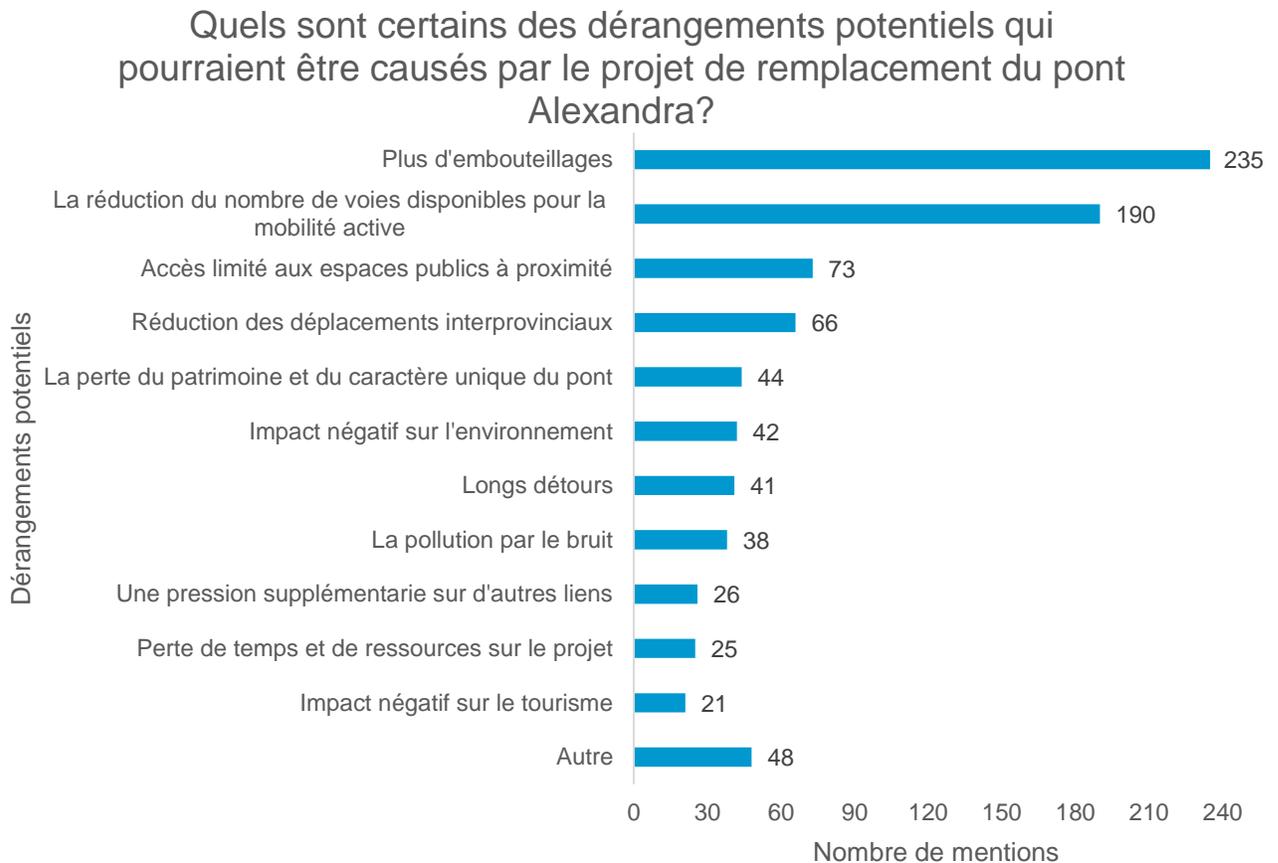
- Fournir un lien de transport en commun interprovincial supplémentaire sous la forme d'une boucle de train léger ou de tramway;
- Améliorer l'accès au quai du côté d'Ottawa pour les payeurs;
- S'assurer que le remplacement du pont peut soutenir le transport au cours des quatre saisons;
- Commémorer des personnes qui ont perdu la vie sur le pont, y compris celles qui ont été victimes de crimes motivés par la haine.

2.2.2.3. Dérangements potentiels

Comme pour tous les projets de construction, le remplacement du pont Alexandra pourrait entraîner des dérangements. Au cours de la consultation en ligne, on a demandé aux participants de nommer les dérangements potentiels que le projet de remplacement pourrait causer pendant ou après sa construction.

Les dérangements potentiels se divisent en deux grandes catégories, soient les répercussions temporaires qui pourraient se produire pendant la période de construction, et les répercussions à long terme qui pourraient être subies une fois la construction terminée.

Graphique 3 : le graphique ci-dessous illustre les réponses de 671 répondants.



Les dérangements temporaires les plus importants relevés par les participants concernaient des préoccupations au sujet des embouteillages (235 mentions). Les répondants craignaient que le ralentissement de la circulation ne s'aggrave pendant la période de construction (66 mentions) et

n'exerce une pression supplémentaire sur d'autres liens interprovinciaux (26 mentions). Le pont Alexandra est un lien de transport actif essentiel, et les répondants craignent les répercussions de la fermeture temporaire du pont, y compris notamment la réduction du nombre de voies disponibles pour la mobilité active pendant une période prolongée (190 mentions). De plus, on ne sait pas ce que signifierait un accès restreint aux espaces publics à proximité, comme la rivière, les parcs et les destinations touristiques (73 mentions). Un effet négatif sur le tourisme a été mentionné comme étant une préoccupation, car l'accès aux destinations touristiques pourrait être limité des deux côtés du pont (21 mentions). Un autre dérangement lié à la construction concernait la pollution par le bruit (38 mentions).

L'incidence à long terme la plus souvent mentionnée par ceux qui n'appuyaient pas le projet de remplacement était la perte du patrimoine et du caractère unique du pont (44 mentions). De plus, les répondants ont souvent indiqué qu'un projet de construction pourrait avoir une incidence sur l'environnement (42 mentions). Parmi ceux qui ont indiqué craindre les répercussions environnementales, certains répondants ont fait part de leurs préoccupations au sujet de la pollution accrue de l'eau causée par les accumulations de déchets et les dérangements des habitats naturels des poissons et des animaux vivant dans la région. Le temps et les ressources gaspillés ont également été cités par ceux qui n'étaient pas en faveur du projet de remplacement (25 mentions), y compris ceux qui étaient largement préoccupés par les déchets produits par la démolition du pont et pendant la construction. De plus, certains craignaient que le projet de remplacement arrive au même moment que de nombreux dérangements soutenus sur une longue période.

L'autre catégorie comprend les commentaires qui n'étaient pas liés à la question des dérangements potentiels liés au projet de remplacement du pont Alexandra (48 mentions). Cette catégorie comprend également les commentaires qui ont été mentionnés moins de cinq fois par les répondants. Par exemple, de nombreux répondants ont mentionné que les dérangements sont inévitables, et qu'ils s'arrangeront jusqu'à ce que le projet soit terminé, ou bien, ils ne pouvaient relever aucun dérangement.

Voici un résumé de la façon dont les commentaires seront pris en compte ou ont été traités :

Secteurs d'intérêt	Réponse de l'équipe intégrée
Augmentation de la congestion routière pendant la période de construction (p. ex., de longs détours pour les véhicules)	L'équipe du projet collaborera avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires régionaux (p. ex., les villes d'Ottawa et de Gatineau, et les administrations des transports) pour élaborer des plans de communication et de gestion de la circulation, afin, notamment, d'atténuer la circulation de camions lourds en prévision des répercussions liées aux volumes de circulation. Les détours viseront à réduire au minimum les perturbations pour le public, dans la mesure du possible.
Moins d'itinéraires possibles en mobilité active pendant la période de construction	L'équipe du projet travaillera en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires régionaux (p. ex., les villes d'Ottawa et de Gatineau et les administrations des transports) à l'élaboration d'un plan de communication incluant des mesures d'atténuation, des itinéraires et des

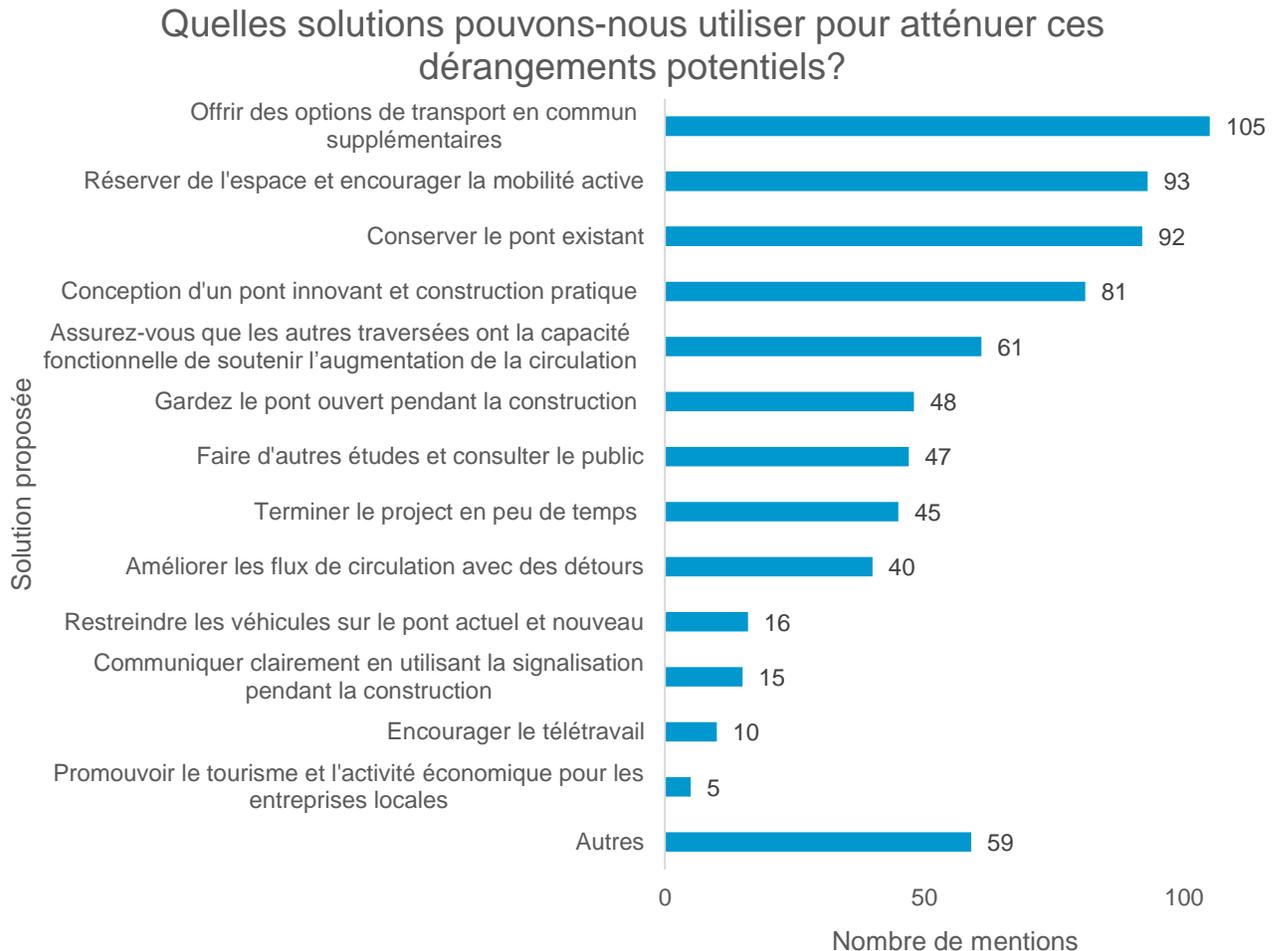
Secteurs d'intérêt	Réponse de l'équipe intégrée
	détours en mobilité active, pendant la période de construction, lorsque le pont sera fermé.
Accès restreint aux espaces publics et aux destinations touristiques à proximité (p. ex., rivière des Outaouais, restaurants du marché By, parc Jacques-Cartier)	L'équipe du projet travaillera en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires régionaux (p. ex., les villes d'Ottawa et de Gatineau, Tourisme Outaouais et Tourisme Ottawa) pour élaborer des itinéraires et des services de rechange afin de permettre l'accès aux deux villes (Ottawa et Gatineau), y compris l'accès aux espaces publics environnants et aux destinations touristiques des deux côtés de la rivière, et veiller à ce que les touristes soient informés des détours, des heures d'ouverture et des services.
Réduction des déplacements interprovinciaux avec la fermeture temporaire d'un lien interprovincial central (c.-à-d. congestion routière et pression supplémentaire sur les autres passages interprovinciaux)	L'équipe du projet collaborera avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires régionaux (p. ex., les villes d'Ottawa et de Gatineau, et les administrations des transports) pour élaborer des plans de communication et de gestion de la circulation, afin, notamment, d'atténuer la circulation de camions lourds en prévision des répercussions liées aux volumes de circulation. Les détours viseront à réduire au minimum les perturbations pour le public, dans la mesure du possible. La fermeture de plusieurs ponts sera évitée dans le cadre de ce projet.
Perte du caractère et des caractéristiques patrimoniales uniques	La commémoration de l'histoire et du patrimoine bâti du pont Alexandra est une considération importante. L'équipe du projet élabore une approche pour consigner tous les éléments du pont existant, préserver et améliorer les vues existantes vers et depuis le pont, et utiliser des matériaux (comme de la pierre locale dans les piliers, l'acier dans la structure) qui s'inspirent de la structure existante ou qui seront réutilisés, si possible. Le travail a commencé avec l'Institut royal d'architecture du Canada pour établir un comité d'examen par les pairs, qui fournira des conseils indépendants afin de permettre une réponse appropriée aux exigences de préservation des éléments patrimoniaux dans la nouvelle construction.
Répercussions environnementales négatives (p. ex., déchets supplémentaires produits par la déconstruction et perturbations des habitats naturels des espèces dans la région)	Le projet de remplacement du pont Alexandra est assujéti au Cadre de durabilité des biens immobiliers de SPAC (2015), à la Stratégie environnementale et de développement durable des biens immobiliers (2018), à la Stratégie fédérale de développement durable (2019-2022), et à la Stratégie pour un gouvernement vert du Conseil du Trésor du Canada (2020). En réponse aux stratégies énumérées ci-dessus, l'équipe du

Secteurs d'intérêt	Réponse de l'équipe intégrée
	<p>projet élaborera des pratiques de gestion des déchets de construction, de rénovation et de démolition. Ces pratiques mettent l'accent sur la réduction, la réutilisation et le recyclage des matériaux afin de favoriser la réduction des déchets et le développement durable.</p> <p>Les déchets produits pendant la construction du nouveau pont et la déconstruction du pont existant seront triés, transportés et éliminés de façon appropriée conformément aux lois et aux règlements provinciaux et fédéraux applicables.</p>
<p>Perturbations liées à la construction (p. ex., pollution sonore)</p>	<p>L'équipe du projet collaborera avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires régionaux (p. ex., les villes d'Ottawa et de Gatineau, et les administrations des transports) pour élaborer des plans de communication et de gestion de la circulation, afin, notamment, d'atténuer la circulation de camions lourds en prévision des répercussions liées aux volumes de circulation. Les détours viseront à réduire au minimum les perturbations pour le public, dans la mesure du possible.</p> <p>Différentes stratégies de gestion de la poussière et du bruit, y compris l'arrêt de l'équipement lorsqu'il n'est pas utilisé, l'entretien adéquat de l'équipement et des véhicules en service, le contrôle de la poussière, l'utilisation de systèmes de silencieux et la surveillance des décibels et de la qualité de l'air, le cas échéant, seront mises en place. De plus, un processus de résolution des plaintes sera élaboré avant la construction afin de fournir aux personnes susceptibles d'être touchées des renseignements sur la soumission des plaintes liées au bruit ou autres pendant la construction.</p>

2.2.2.4. Mesures d'atténuation

Après avoir déterminé les dérangements potentiels que le projet de remplacement pourrait causer, on a demandé aux répondants de fournir des solutions à ces répercussions. Le tableau ci-dessous illustre les stratégies d'atténuation des répercussions les plus fréquemment suggérées.

Graphique 5 : le graphique ci-dessous illustre les réponses de 599 répondants.



Le commentaire le plus fréquent portait sur le besoin d'options de transport en commun supplémentaires (105 mentions). Certains répondants ont suggéré l'offre d'un service de navette gratuit ou d'un traversier temporaire pour transporter les usagers d'une ville à l'autre pendant la construction.

Avec la fermeture d'un lien central de mobilité active interprovincial, certains répondants étaient préoccupés par la réduction des possibilités de transport actif (93 mentions). Beaucoup espéraient qu'une voie de transport actif sur le pont d'origine pourrait être entretenue pendant la période de construction.

Comme pour les questions précédentes, des répondants ont exprimé leur opposition soutenue au remplacement du pont. Certains participants ont exhorté l'équipe de projet à repenser la décision de remplacer le pont et à envisager plutôt la restauration du pont original (92 mentions).

Les répondants ont indiqué que la pression supplémentaire sur les autres liens interprovinciaux pourrait être un dérangement potentiel causé par ce projet. À titre de mesure d'atténuation, ils ont proposé une approche proactive pour s'assurer que les autres traversées ont la capacité fonctionnelle de soutenir l'augmentation de la circulation avant le début de la construction (61 mentions). Comme il a été mentionné, certains ont suggéré que le pont demeure partiellement ouvert pendant la période de construction, soit comme lien de transport actif, soit pour le transport en commun (48 mentions).

Certains répondants ont demandé que d'autres études soient menées pour valider la décision de remplacer le pont, y compris la consultation de divers experts sur les composantes patrimoniales, environnementales, architecturales et techniques. La mobilisation du public et la communication avec celui-ci de façon continue et transparente (47 mentions) ont également été mentionnées comme moyen d'établir la confiance entre le public et la CCN. Pour les répondants, cela pourrait inclure des choses comme un effort accru pour présenter les renseignements concernant le projet sur les médias sociaux ou dans un langage simple, ainsi que l'explication de la façon dont les décisions ont été prises pour créer une meilleure compréhension et une adhésion. De plus, certains ont demandé à l'équipe de projet d'utiliser des méthodes de planification efficaces pour achever le projet en temps voulu (45 mentions).

Dans le contexte plus général de l'augmentation de la congestion routière pendant la période de construction, certains répondants ont suggéré que l'équipe de projet élabore des déviations bien pensées qui n'aggravaient pas davantage les problèmes de circulation (40 mentions). Une signalisation claire indiquant les itinéraires des déviations et la zone de construction (15 mentions) a également été mentionnée comme moyen utile de soutenir les utilisateurs des transports actifs pendant la fermeture. Quelques répondants ont suggéré d'utiliser les plateformes de médias sociaux de la CCN pour partager de l'information sur les déviations. De plus, d'autres ont soutenu que le fait d'encourager le télétravail, qui est déjà une mesure de santé entreprise pendant la pandémie de COVID-19, pourrait aider à réduire la congestion routière (10 mentions).

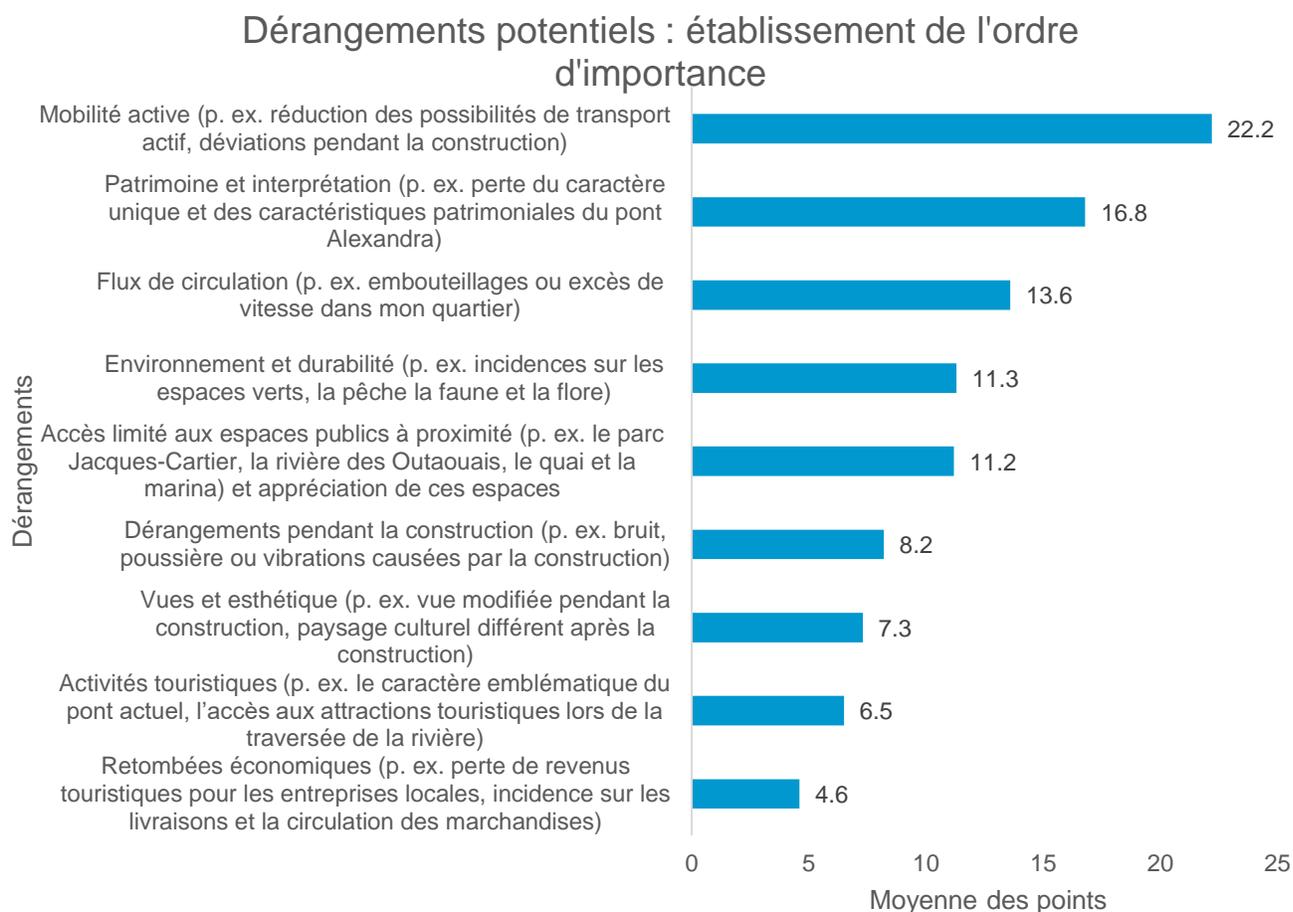
Quelques répondants ont suggéré d'atténuer les effets négatifs potentiels sur le tourisme et les entreprises locales en offrant un soutien financier aux entreprises touchées par le projet de remplacement (5 mentions).

L'autre catégorie comprend les commentaires qui n'étaient pas liés aux stratégies d'atténuation des répercussions ou qui ne suggéraient pas de telles stratégies (59 mentions). Cette catégorie comprend également les commentaires qui ont été mentionnés moins de cinq fois par les répondants. Par exemple, on a indiqué que les ressources consacrées à ce projet seraient mieux utilisées pour s'attaquer aux excès de vitesse dans la capitale; beaucoup ont déclaré qu'ils n'avaient pas de solutions à proposer et certains répondants ont soutenu que l'identification de solutions est le rôle de l'équipe de projet.

2.2.2.5. Priorités : dérangements potentiels

Les participants ont été encouragés à participer à un exercice d'établissement de l'ordre d'importance au cours duquel ils ont pu évaluer les dérangements potentiels et mettre en évidence lesquelles des répercussions énumérées sont les plus importantes pour eux. Comme pour l'exercice précédent sur les avantages anticipés, on a donné 100 points aux participants, qu'ils pouvaient répartir entre neuf catégories différentes.

Graphique 4 : le graphique ci-dessous illustre les réponses de 733 répondants.



Les résultats de l'exercice ont indiqué que les dérangements potentiels touchaient d'abord la mobilité active (22,2 points en moyenne), suivie du patrimoine et de l'interprétation (16,8 points en moyenne), puis du flux de circulation (13,6 points en moyenne).

D'autres personnes ont réparti les points entre l'environnement et la durabilité (11,3 points en moyenne), l'accès limité aux espaces publics proches et la jouissance de ces espaces (11,2 points en moyenne), les dérangements pendant la construction (8,2 points en moyenne), les panoramas et l'esthétique, l'activité touristique (6,5 points en moyenne), et enfin les répercussions économiques qui ont reçu le moins de points en moyenne (4,6 points en moyenne).

Lorsqu'on leur a demandé de justifier leurs décisions en matière de priorités, les répondants ont réaffirmé que leurs choix étaient largement fondés sur leurs priorités personnelles.

Les répondants avaient la possibilité d'ajouter leurs propres dérangements potentiels. Voici les principaux commentaires supplémentaires :

- Accès restreint et longues déviations pour les véhicules de service d'urgence comme les voitures de police, les ambulances et les camions d'incendie;
- Accès limité aux événements communautaires qui se déroulent habituellement près de la zone de construction proposée ou autour de celle-ci (p. ex., fête du Canada, festivals de musique, Bal de Neige);
- Manifestations qui pourraient entraver l'échéancier et le budget du projet.

2.2.2.6. Considérations relatives à l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS plus)

Le projet de remplacement du pont Alexandra est assujéti au processus d'approbation fédéral de la CCN et aux exigences de la *Loi fédérale sur l'évaluation d'impact*, qui exige que des évaluations d'impact soient effectuées pour certains types de projets, comme le remplacement d'un pont. Dans le cadre de cette évaluation, l'AEIC effectuera une analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus), qui servira à comprendre comment le remplacement du pont pourrait avoir une incidence sur divers groupes, ainsi qu'à trouver des solutions pour remédier à toute incidence différentielle qui pourraient découler du projet.

Cela dit, au cours de la consultation publique en ligne, les répondants ont eu la possibilité de répondre à 17 questions démographiques portant spécifiquement sur leur âge, leur identité de genre, leur race ou origine ethnique, leur statut d'Autochtone, leur incapacité, leur profession, leurs antécédents scolaires et leur revenu annuel. Ces réponses ont servi à analyser les données désagrégées obtenues au cours de la consultation publique d'un point de vue socioéconomique. Cela signifie que les données ont été examinées dans leur ensemble afin de protéger la vie privée des répondants.

De plus, les résultats serviront à améliorer les consultations futures à la CCN, ce qui renforcera notre engagement à offrir un espace sûr pour les opinions, les points de vue et les expériences variés.

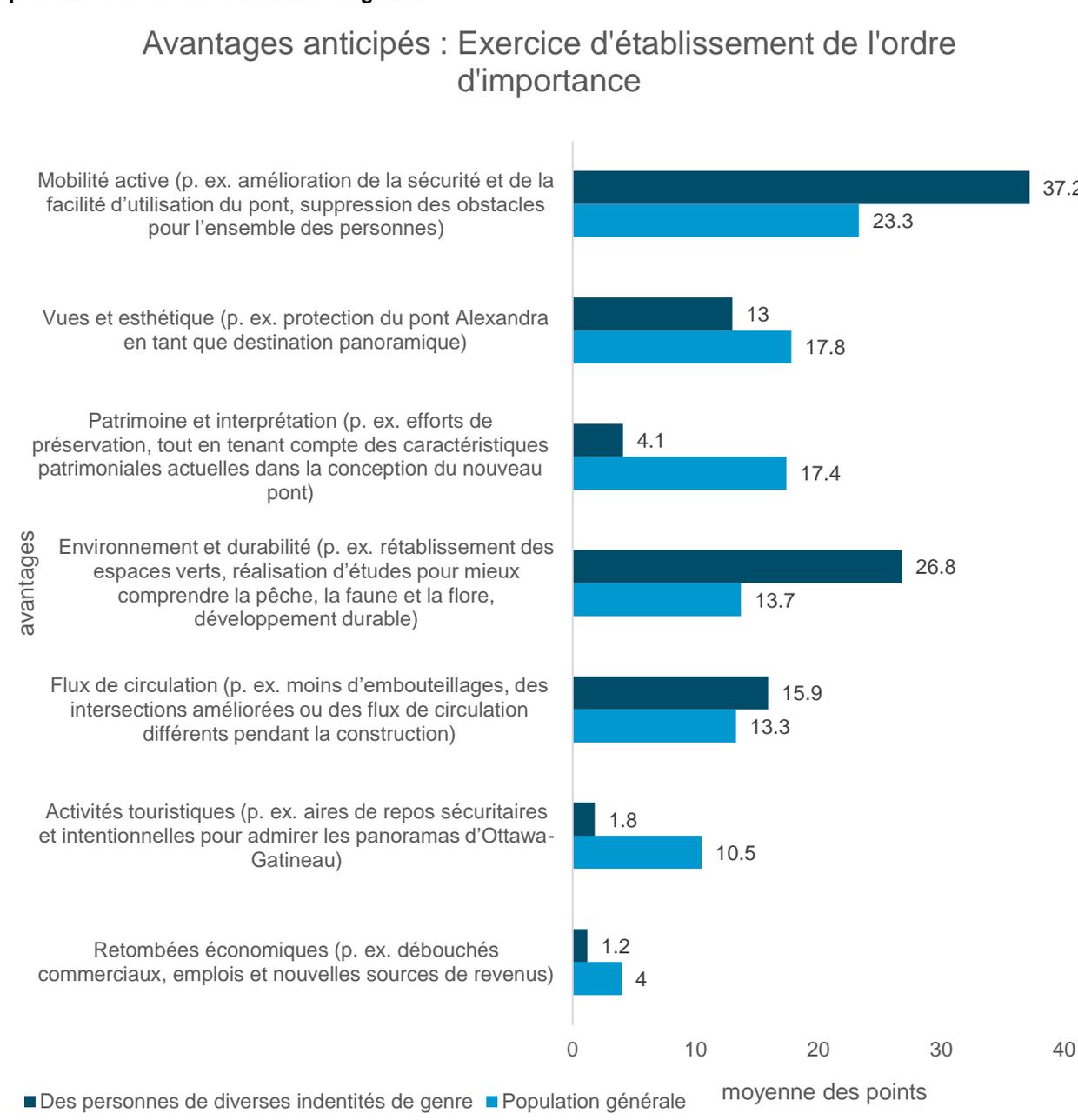
Voici quelques observations initiales soulevées au sujet de l'incidence du projet sur divers groupes :

- Certains répondants veulent que le nouveau pont comprenne un élément de conception commémoratif qui honore la communauté LGBTQ2IA+. Il s'agissait à la fois des répondants qui s'identifiaient comme personnes de diverses identités de genre et de ceux qui ne s'identifiaient pas de cette façon.
- Certains participants ont exprimé le désir de tenir des consultations avec les peuples autochtones, de leur offrir réparation et de célébrer leur culture pendant la construction du nouveau pont et dans la conception finale.
- Une priorité importante pour les répondants qui se sont identifiés comme étant des personnes ayant une incapacité liée à la mobilité était l'élimination des obstacles à la mobilité active afin d'assurer une utilisation sécuritaire et accessible du pont pour tous les utilisateurs.

Vous trouverez ci-dessous des graphiques reflétant les résultats des avantages anticipés et des exercices d'établissement de l'ordre d'importance des dérangements potentiels. Ces tableaux comprennent des graphiques à deux barres qui comparent les résultats de l'exercice lorsqu'on tient

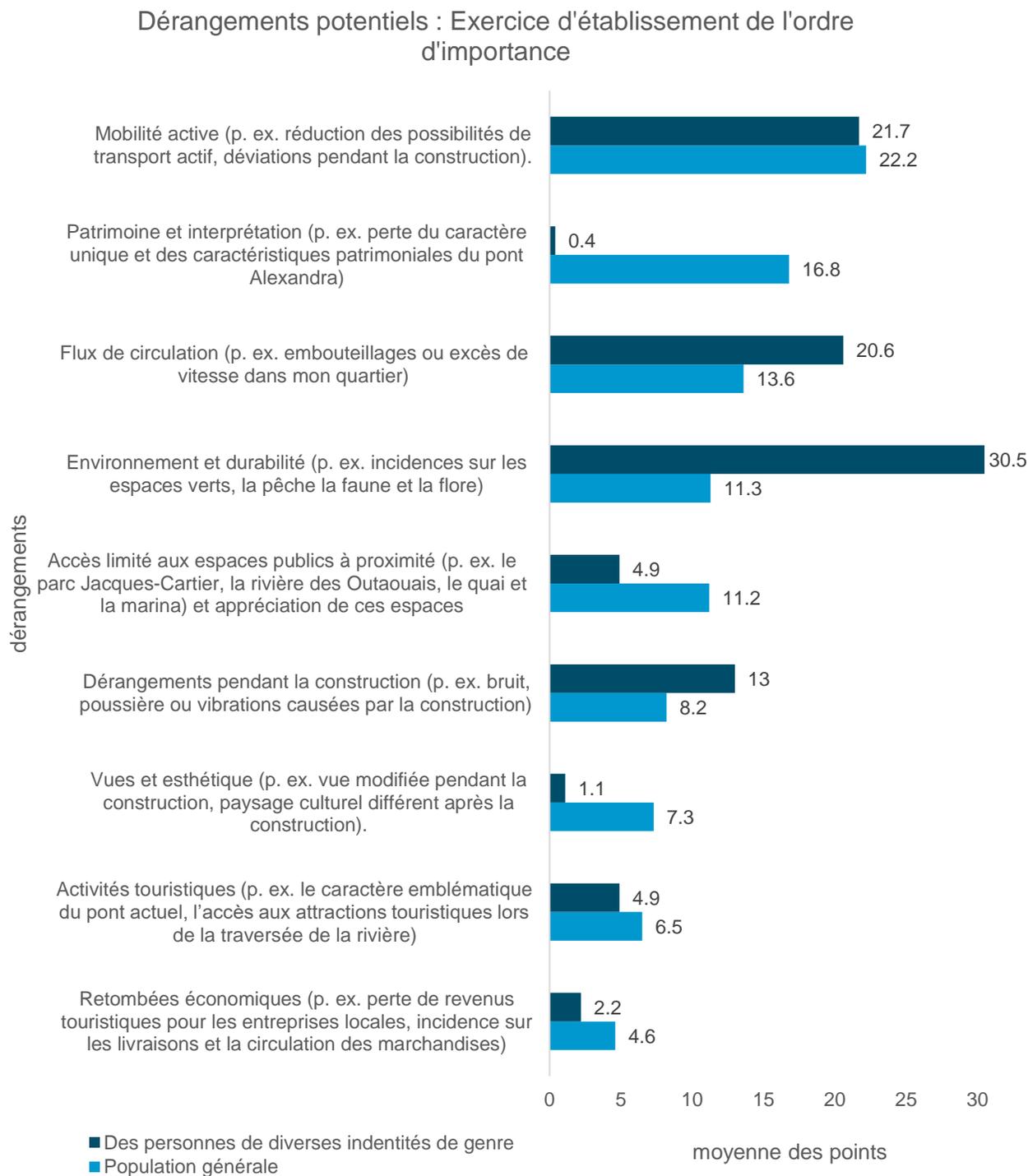
compte de l'identité de genre, de l'appartenance à une minorité raciale ou ethnique, de l'identité autochtone et de l'incapacité. Les résultats comprennent la moyenne des points attribués à chaque répercussion par la population générale et la moyenne des points attribués à chaque répercussion par les membres de divers groupes.

Graphique 1a : Ce graphique illustre la proportion de 10 répondants qui se sont identifiés comme des personnes de diverses identités de genre.



Les répondants ayant une diversité de genre ont alloué 13,2 plus de points pour la mobilité active et près de deux fois plus de points pour l'environnement et la durabilité, tandis qu'ils ont alloué 8,7 moins de points aux activités touristiques, 13,3 moins de points au patrimoine et à l'interprétation et 2,8 moins de points aux retombées économiques.

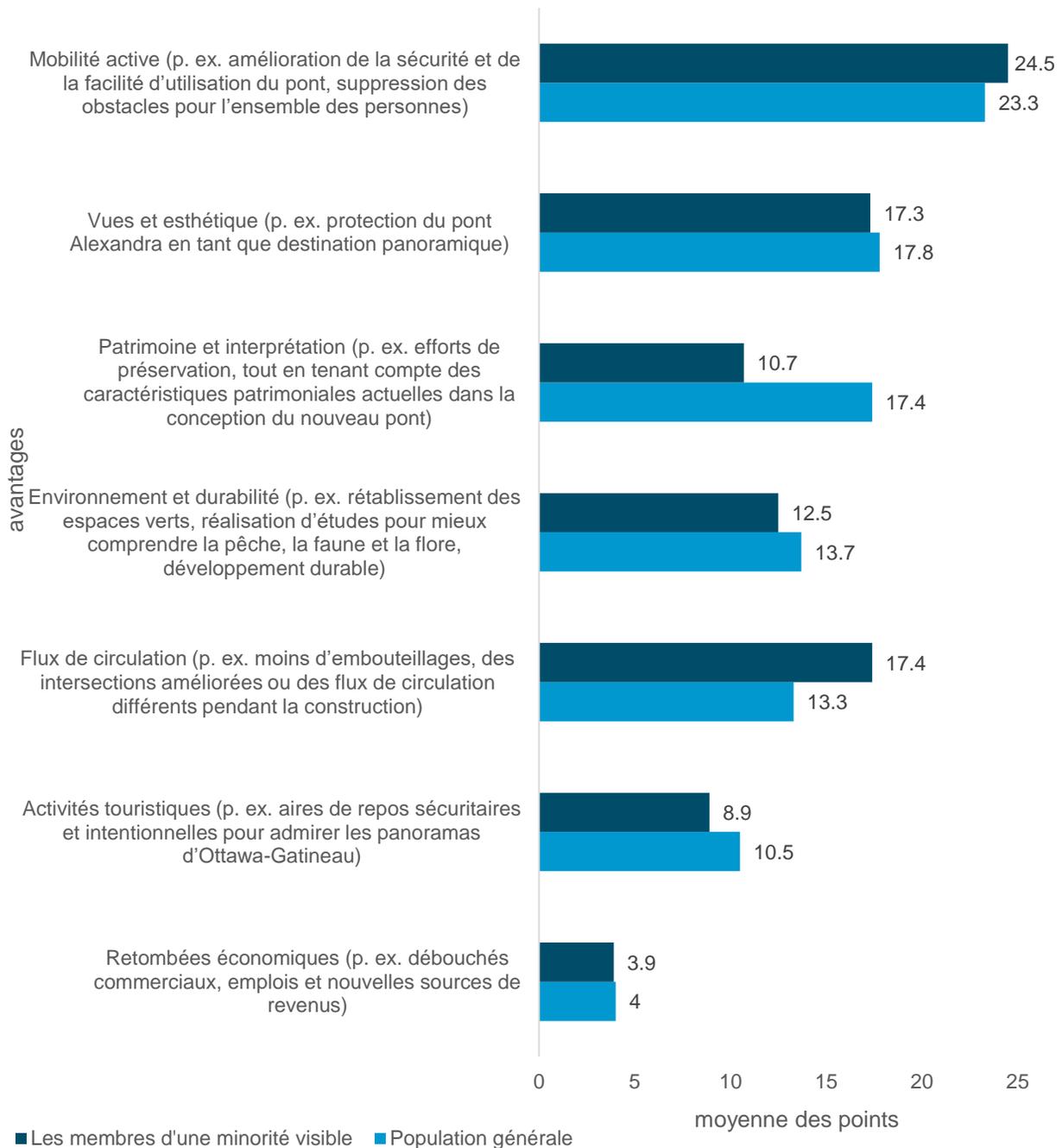
Graphique 1b : Ce graphique illustre la proportion de 10 répondants qui se sont identifiés comme des personnes de diverses identités de genre.



Les répondants ayant une diversité de genre ont alloué près de trois fois plus de points à l'environnement et la durabilité, tout en allouant beaucoup moins de points au patrimoine et à l'interprétation. Moins de la moitié des points ont été alloués à l'accès limité aux espaces publics à proximité, ainsi que les retombées économiques. Les vues et l'esthétique ont aussi recueillis en moyenne 6,2 moins de points.

Graphique 2a : Ce graphique illustre la proportion de 58 répondants qui se sont identifiés comme des personnes faisant partie d'une minorité visible.

Avantages anticipés : Exercice d'établissement de l'ordre d'importance



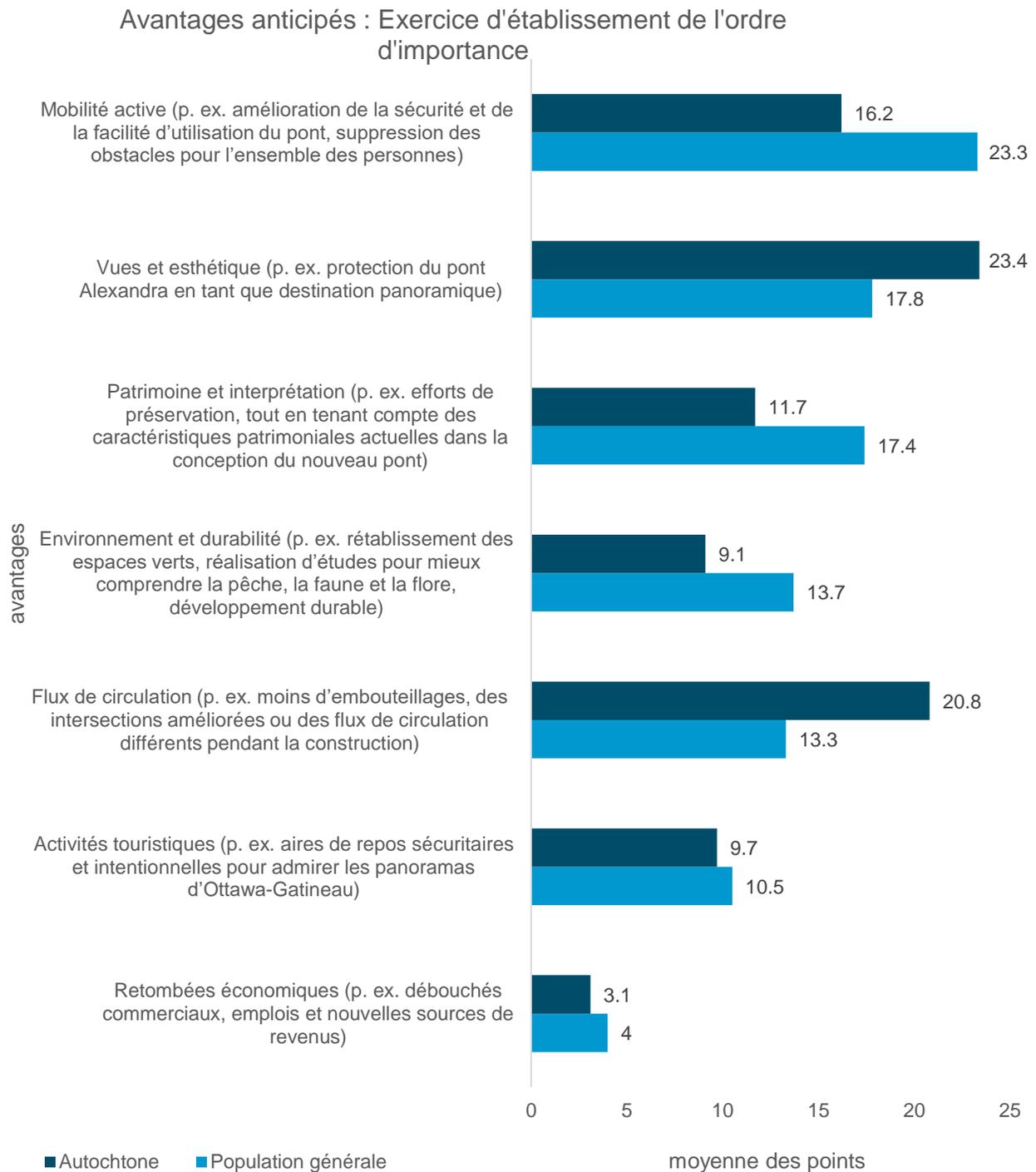
Dans l'ensemble, les points alloués par les personnes qui se sont identifiées comme des personnes faisant partie d'une minorité visible correspondent en général au pointage du public. Les plus grandes différences ont été observées au niveau du patrimoine et de l'interprétation, où moins de 6,7 points ont été alloués et les flux de circulation, qui ont reçu en moyenne 4,1 plus de points.

Graphique 2b : Ce graphique illustre la proportion de 56 répondants qui se sont identifiés comme des personnes faisant partie d'une minorité visible.



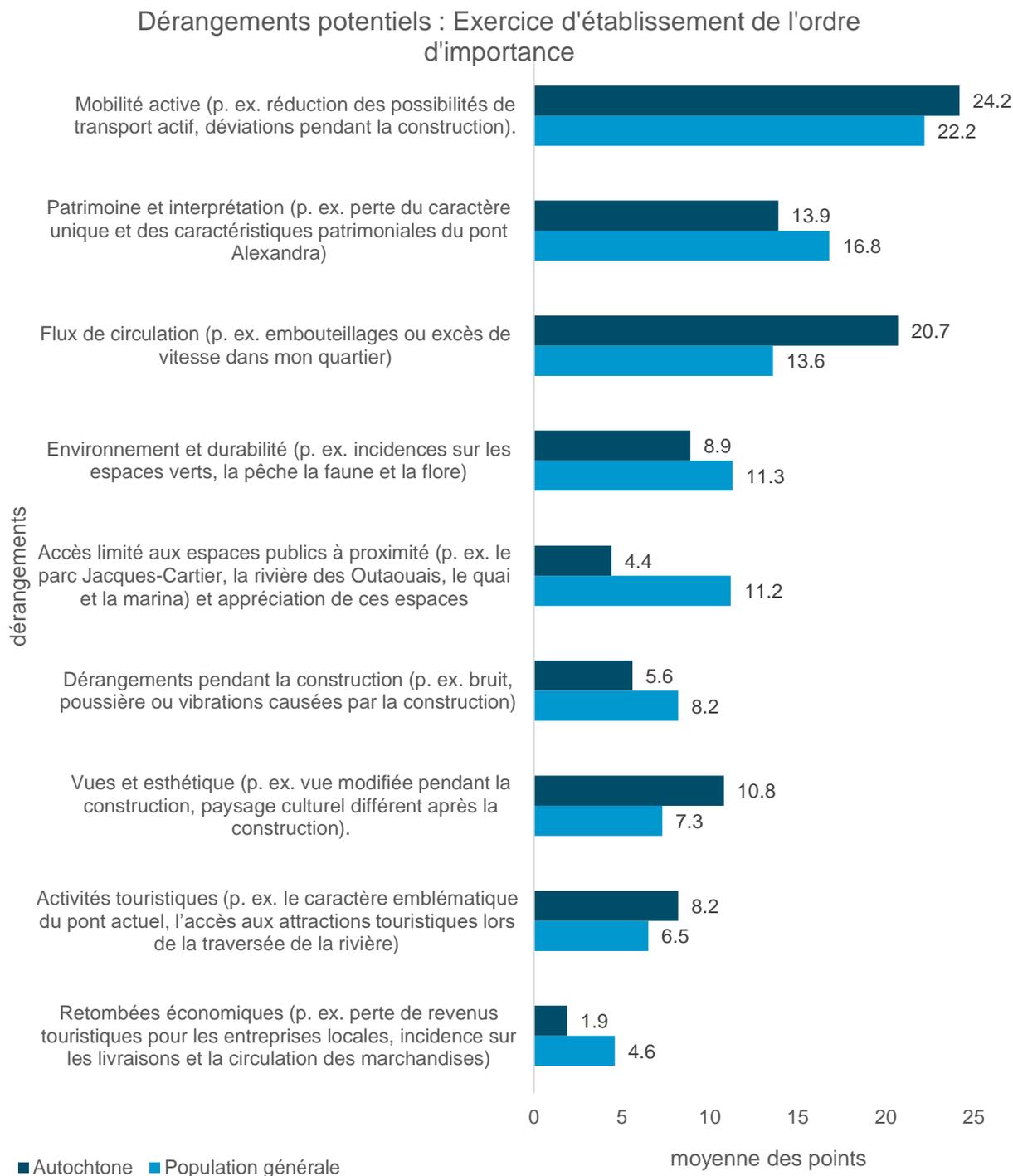
La majorité des points alloués par des répondants qui se sont identifiés comme étant des personnes faisant partie d'une minorité visible correspondent à ceux alloués par le public, sauf pour quelques différences. Il y avait une petite différence du nombre de points pour chaque catégorie, avec les plus grandes différences dans les catégories relatives aux flux de circulation, avec 2,8 plus de points, ainsi que le patrimoine et l'interprétation, avec 3,4 moins de points.

Graphique 3a : Ce graphique illustre la proportion de 18 répondants qui se sont identifiés comme étant Autochtones.



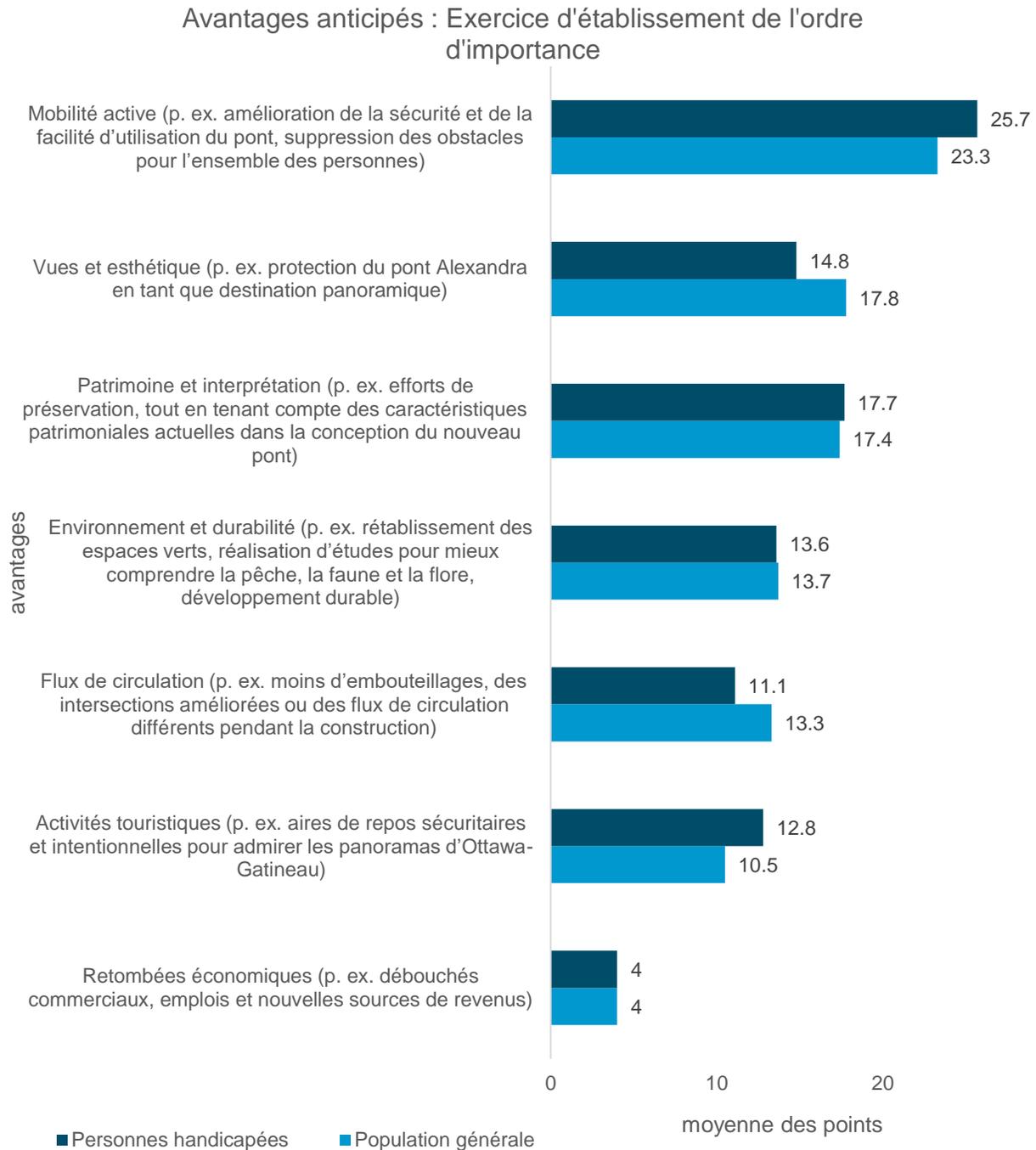
En moyenne, les répondants qui se sont identifiés comme étant Autochtones ont alloué 5,6 plus de points aux vues et à l'esthétique et 7,5 plus de points aux flux de circulation que le public. Tel qu'indiqué au graphique ci-dessus, une moyenne de 7,1 moins de points ont été alloués à la mobilité active et 5,7 moins de points au patrimoine et à l'interprétation.

Graphique 3b : Ce graphique illustre la proportion de 18 répondants qui se sont identifiés comme étant Autochtones.



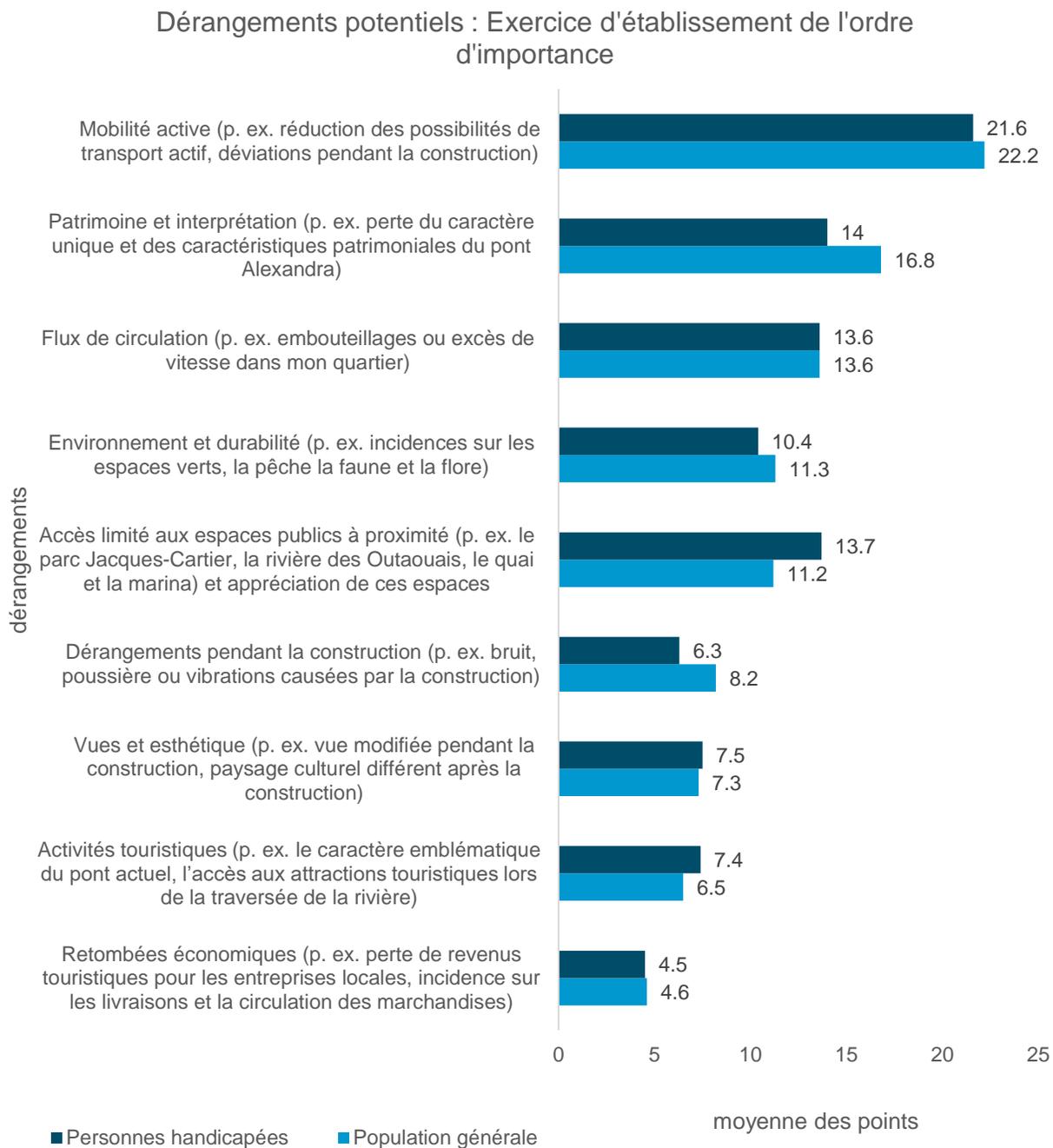
Tel qu'il est indiqué au graphique ci-dessus, les répondants qui se sont identifiés comme étant Autochtones ont alloué moins de la moitié des points aux retombées économiques que le public. Cette tendance s'est maintenue pour ce qui est de l'accès limité aux espaces publics à proximité. Ceux qui se sont identifiés comme étant Autochtones ont alloué plus de points aux flux de circulation (7,1 points) et aux vues et à l'esthétique (3,5 points).

Graphique 4a : Ce graphique illustre la proportion de 61 répondants qui se sont identifiés comme une personne ayant un handicap.



Les répondants qui se sont identifiés comme étant une personne ayant un handicap ont une moyenne de points qui correspond au public. Il y a une légère différence au niveau de la mobilité active, avec une augmentation de 2,4 points, des activités touristiques, avec 2,3 moins de points alloués, des flux de circulation, avec 2,2 moins de points, et les vues et l'esthétique, avec trois points de moins.

Graphique 4b : Ce graphique illustre la proportion de 63 répondants qui se sont identifiés comme une personne ayant un handicap.



Les tendances au niveau des points alloués correspondent à ceux du public, avec une petite différence de points dans la majorité des catégories. Les plus grandes différences se trouvent dans l'accès limité aux espaces publics à proximité, ayant reçu 2,5 plus de points, le patrimoine et l'interprétation, ayant reçu 2,8 moins de points, ainsi que les dérangements pendant la construction, qui a reçu 1,9 moins de points.

2.2.2.7. En conclusion

Les répondants ont eu l'occasion de faire part de leurs derniers commentaires sur le projet de remplacement du pont. Voici les principaux commentaires supplémentaires fournis :

- Ne pas remplacer le pont, se concentrer plutôt sur sa restauration et la préservation de la structure existante. (78 mentions);
- Accorder la priorité à l'aspect esthétique de la nouvelle structure. Bien que certains préconisent un nouveau concept emblématique, d'autres veulent un pont qui soit une réplique exacte de la structure existante (42 mentions);
- Accorder la priorité à la mobilité active dans la conception du pont, en favorisant l'investissement dans l'infrastructure pour les cyclistes et les piétons (32 mentions);
- Le pont est une structure importante sur le plan culturel, et la conception d'un nouveau pont devrait honorer le patrimoine de la structure vieille de 120 ans (26 mentions);
- Une plus grande transparence dans les communications et les consultations avec le public tout au long du processus du projet (25 mentions).

2.2.2.8. Résultats de la rétroaction sur le questionnaire

À la fin du questionnaire en ligne, on a demandé aux répondants de réfléchir à leur expérience et de faire part de leurs commentaires sur le processus de consultation en ligne. Ces réflexions serviront à améliorer les consultations futures sur le projet de remplacement du pont Alexandra et d'autres consultations à la CCN.

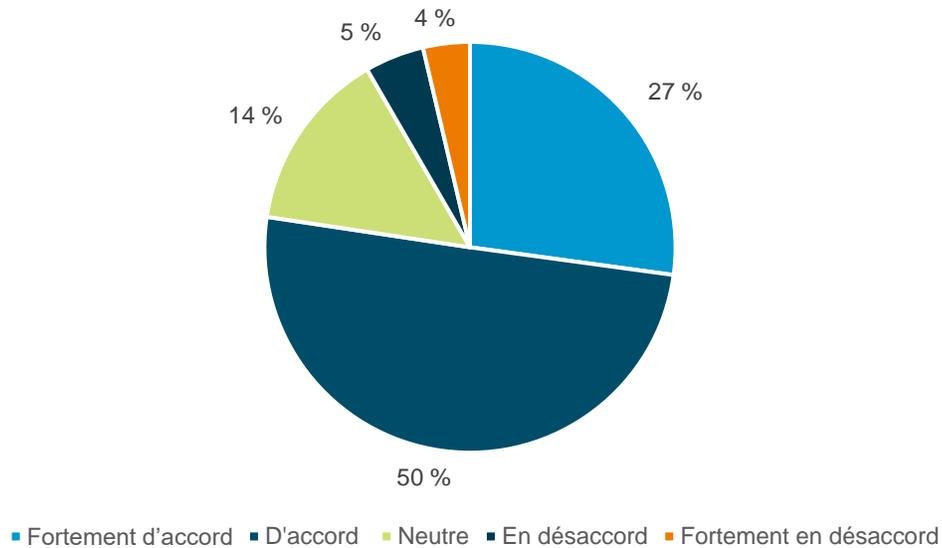
En fonction des commentaires qui nous ont été fournis, nous avons énuméré ci-dessous certaines améliorations que nous nous engageons à apporter :

- Simplifier le langage utilisé dans le questionnaire afin qu'il soit accessible à tous les participants;
- Tester les éléments interactifs sur tous les appareils (téléphone, tablette, ordinateur portable, etc.) pour s'assurer que toutes les fonctions sont exécutées correctement;
- Élargir les catégories de minorités visibles pour mieux inclure les diverses identités raciales et ethniques.

Les résultats de la rétroaction sont présentés ci-dessous :

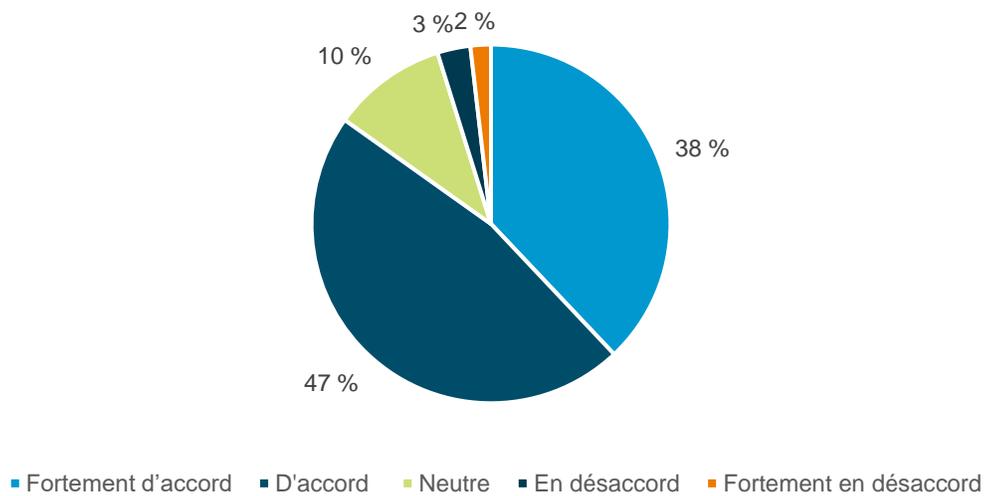
Graphique 1 : Ce graphique illustre la proportion de 707 répondants qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Les consignes étaient suffisantes et claires, ce qui m'a permis de participer pleinement au processus de consultation.



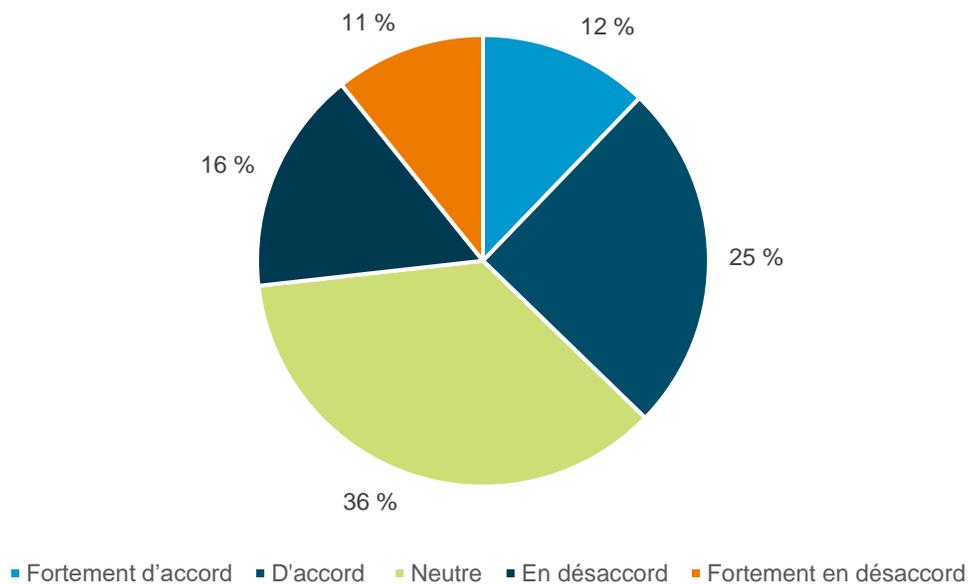
Graphique 2 : Ce graphique illustre la proportion de 706 répondants qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Les renseignements contenus dans le sondage dans le sondage étaient accessibles (comme la langue, la lisibilité, la taille des caractères, etc.).



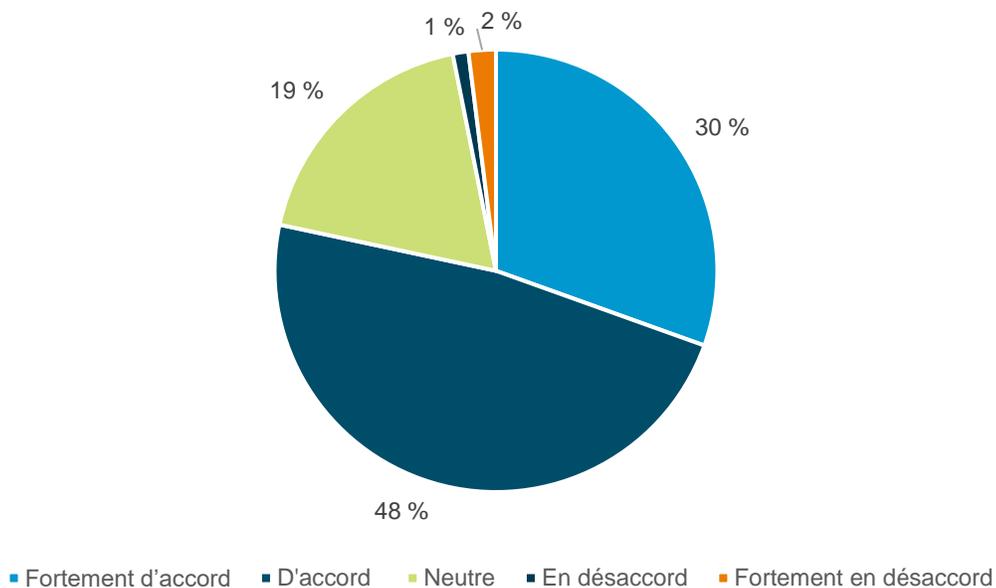
Graphique 3 : Ce graphique illustre la proportion de 706 répondants qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Je sais mes commentaires seront pris en compte tout au long de la réalisation du projet.



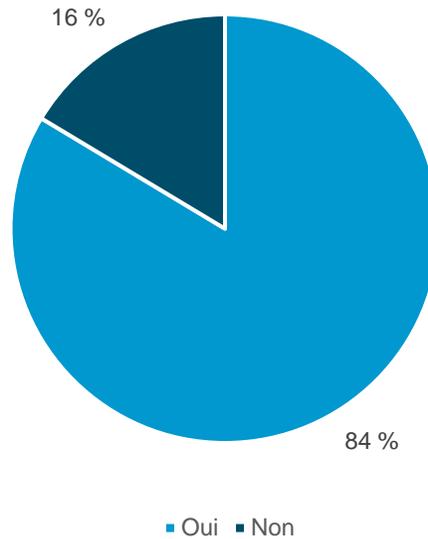
Graphique 4 : Ce graphique illustre la proportion de 702 répondants qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Dans l'ensemble, je me félicite d'avoir participé au sondage.



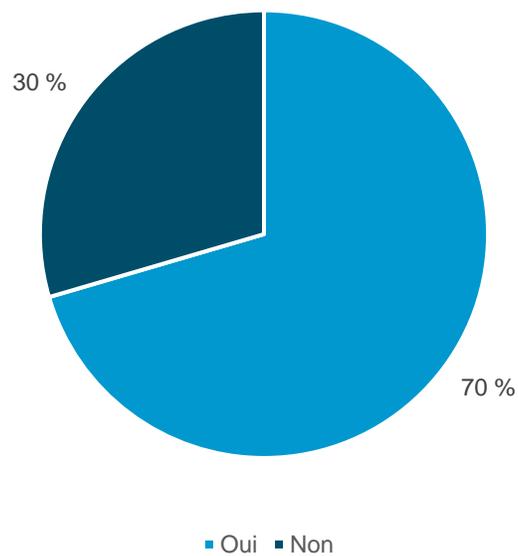
Graphique 5 : Ce graphique illustre la proportion de 702 répondants qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Je souhaiterais participer à de futures consultations sur le projet de remplacement du pont Alexandra.



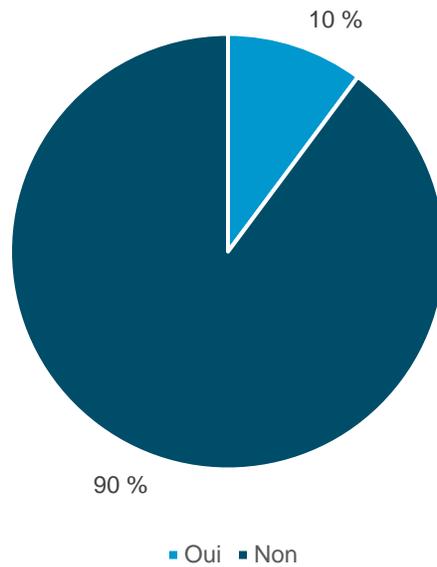
Graphique 6 : Ce graphique illustre la proportion de 711 répondants qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Après avoir répondu au sondage, avez-vous l'impression d'en avoir appris davantage sur le sujet?



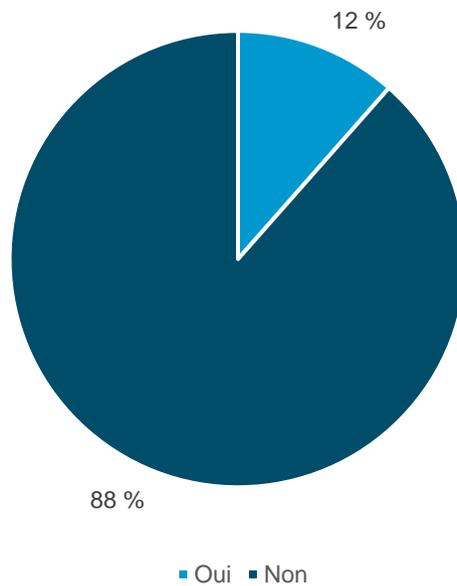
Graphique 7 : Ce graphique illustre la proportion de 708 répondants qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Avez-vous rencontré des problèmes imprévus en répondant au sondage?



Graphique 8 : Ce graphique illustre la proportion de 713 répondants qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Avez-vous rencontré des problèmes imprévus en répondant au sondage?



2.2.3. Conclusion

Nous remercions tous les membres de la collectivité et les groupes de parties prenantes qui ont participé au processus de consultation. Leurs commentaires réfléchis et leurs soumissions ont permis à l'équipe de projet intégrée de mieux comprendre les besoins du public et de célébrer le patrimoine du site.

La prochaine ronde de consultation publique (ronde 2) devrait avoir lieu à l'automne 2022 et l'hiver 2023. Ce sera l'occasion pour le public et les parties prenantes de nous fournir leur rétroaction sur les options de conception du nouveau pont. L'équipe de projet continuera d'engager les parties prenantes en continu au cours des rondes de consultation publiques formelles, en plus des périodes entre deux rondes de consultation.

3. Annexe A : Sondage en ligne

Image 1 : Page d'accueil



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

1%

[Quitter le sondage](#)

Bienvenue!

L'emblématique pont Alexandra fait partie du paysage d'Ottawa-Gatineau depuis 120 ans. En 2019, le gouvernement du Canada a demandé que le pont soit remplacé en raison de sa détérioration, de l'augmentation des coûts de son entretien et du fait qu'il ne peut plus satisfaire aux besoins actuels et futurs en matière de transports. En partenariat avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), la Commission de la capitale nationale (CCN) mène un processus de mobilisation exhaustif en plusieurs étapes, y compris des processus distincts menés auprès de partenaires autochtones et du public. Notre objectif est de créer une vision renouvelée pour le pont qui honore son statut de structure d'importance nationale.



Le projet de remplacement du pont Alexandra aura-t-il des répercussions sur vous et votre communauté? SPAC et la CCN (l'« équipe de projet ») vous invitent à participer à un sondage en ligne pour donner votre avis.

Les renseignements que vous fournissez dans le cadre du sondage serviront à orienter la phase initiale du processus d'évaluation d'impact ainsi que les prochaines étapes de la planification et de la conception. Un rapport sommaire sera rédigé après cette ronde de consultation. Une section de ce rapport sera consacrée à la façon dont les commentaires soulevés sont ou seront traités.

Remplir le sondage vous prendra environ 15 minutes.

De la part de toute l'équipe de projet, merci de votre participation!

[Commencer](#)

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 2 : Énoncé de confidentialité

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

3%

Quitter le sondage

Énoncé de confidentialité

La collecte et l'utilisation des renseignements personnels au moyen de ce questionnaire sont conformes à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sont autorisées en vertu de la *Loi sur la capitale nationale*. Les réponses aux questions serviront à orienter la planification du projet de remplacement du pont Alexandra et à mieux comprendre la portée des initiatives de mobilisation du public mises en œuvre par la CCN. Les considérations relatives aux « Activités de sensibilisation » sont expliquées dans le fichier de renseignements personnels POU 938. Ces renseignements sont protégés conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les renseignements que vous fournissez dans le cadre du sondage seront communiqués dans un document sommaire à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, conformément aux articles 26 et 27 de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, afin de lui permettre de mener à bien son évaluation du projet de remplacement du pont Alexandra. Ces renseignements ne comprennent pas vos renseignements personnels.

En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, toute personne a le droit d'obtenir les renseignements personnels qui la concernent; de demander des corrections si elle croit que des renseignements personnels qui la concernent sont erronés ou incomplets; et d'annoter une information en cause. Pour obtenir les renseignements personnels qui sont consignés au fichier de renseignements personnels POU 938, la personne qu'ils concernent peut communiquer avec le ou la chef, Accès à l'information et aux renseignements personnels, en composant le 613-239-5678, poste 5788, ou en écrivant à atip-aiprp@ncc-ccn.ca.

< Continuer

Image 3 : Processus d'approbation du projet

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

7%

Quitter le sondage

Processus d'approbation du projet

Le projet de remplacement du pont Alexandra est assujéti au **processus d'approbation fédéral** de la CCN et aux exigences de la *Loi sur l'évaluation d'impact fédérale*.

Dans le cadre du processus d'évaluation d'impact, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) mènera une initiative distincte de mobilisation du public et des groupes autochtones. Vous trouverez de l'information sur l'initiative de mobilisation ici : [Comment le public et les groupes autochtones peuvent-ils prendre part à une évaluation d'impact?](#)

Veuillez noter que les résultats de la présente ronde de consultation seront remis à l'AEIC dans le cadre de la phase initiale du processus d'évaluation d'impact.

Avant de poursuivre, nous aimerions en savoir un peu plus sur vous afin de mieux adapter le déroulement du sondage.

Laquelle des deux options suivantes vous décrit le mieux?

Je remplis le sondage en tant que membre du public.

Je remplis le sondage en tant que membre d'une organisation.

< Continuer

Image 4 : Dernières nouvelles au sujet du projet pour les membres du public : page d'inscription


NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

16% Quitter le sondage

Restez à l'affût : Abonnez-vous

Dans le cadre du processus d'évaluation d'impact, l'équipe de projet tient la population informée de l'évolution du projet de remplacement du pont Alexandra.

Pour recevoir les dernières nouvelles au sujet du projet, veuillez remplir les champs de coordonnées ci-dessous.

Veuillez noter que cette étape est entièrement facultative. Votre nom et vos coordonnées ne seront pas associés aux renseignements que vous fournissez dans le cadre du sondage.

Nom

Organisation (facultatif)

Préférez-vous être joint par courriel ou par téléphone?

Adresse de courriel

Numéro de téléphone

Veuillez sélectionner tous les sujets qui vous intéressent. Cela aidera l'équipe de projet à adapter les communications futures sur le projet (p. ex. l'infolettre par courriel, les articles de blogue, le contenu des médias sociaux, etc.).

Processus d'évaluation d'impact

Construction

Histoire du pont

Préoccupations environnementales

Transports

Mobilité active

Patrimoine culturel

Développement durable

Je souhaite recevoir des nouvelles et des invitations à prendre part aux futures consultations liées au projet de remplacement du pont Alexandra.

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 5 : Dernières nouvelles au sujet du projet pour les membres d'une organisation : page d'inscription



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

[Quitter le sondage](#)

Restez à l'affût : Abonnez-vous

Dans le cadre du processus d'évaluation d'impact, l'équipe de projet tient la population informée de l'évolution du projet et établit un registre de commentaires pour prendre note des préoccupations des parties prenantes et y répondre tout au long du projet de remplacement du pont Alexandra.

Le registre des commentaires est l'un des nombreux outils utilisés pour s'assurer que les commentaires et les préoccupations que nous recevons témoignent du point de vue des divers groupes susceptibles d'être touchés par le projet.

Pour recevoir les dernières nouvelles au sujet du projet ou un suivi concernant une préoccupation que vous avez soulevée dans le cadre du sondage, veuillez remplir les champs de coordonnées ci-dessous.

Veuillez noter que cette étape est entièrement facultative. Votre nom et vos coordonnées ne seront pas associés aux renseignements que vous fournissez dans le cadre du sondage, sauf pour assurer un suivi auprès de vous si vous soulevez une préoccupation.

Nom

Organisation (facultatif)

Préférez-vous être joint par courriel ou par téléphone?

Adresse de courriel

Numéro de téléphone

Veuillez sélectionner tous les sujets qui vous intéressent. Cela aidera l'équipe de projet à adapter les communications futures sur le projet (p. ex. l'infolettre par courriel, les articles de blogue, le contenu de médias sociaux, etc.).

Processus d'évaluation d'impact

Construction

Histoire du pont

Préoccupations environnementales

Transports

Mobilité active

Patrimoine culturel

Développement durable

Je souhaite que l'équipe de projet communique avec moi au sujet des préoccupations que je pourrais soulever dans le cadre du sondage.

Je souhaite recevoir des nouvelles et des invitations à prendre part aux futures consultations liées au projet de remplacement du pont Alexandra.

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 6 : Au sujet du projet de remplacement du pont Alexandra


NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

Quitter le sondage

27%

Au sujet du projet de remplacement du pont Alexandra

Souhaitez-vous en savoir plus sur le projet de remplacement du pont Alexandra? Nous avons regroupé des renseignements sur le projet dans les pages qui suivent :

- Processus et échéancier
- Incidence du projet sur votre quotidien
- Principes de planification et de conception

Vous pouvez également en apprendre davantage sur le pont Alexandra sur la page Web du projet ici.

Oui, je souhaite en savoir plus sur le projet de remplacement du pont Alexandra avant de répondre aux questions.

Non, merci. Je me sens en confiance avec mes connaissances actuelles et j'aimerais passer aux questions.

Alimenté par QuestionPro

Image 7 : Au sujet du remplacement du pont Alexandra : processus et échéancier


NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

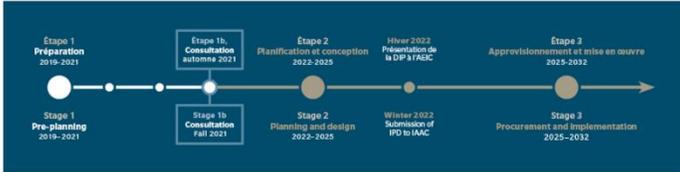
SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

Quitter le sondage

29%

Au sujet du remplacement du pont Alexandra : processus et échéancier

Le projet de remplacement du pont Alexandra est organisé en trois étapes, comprenant plusieurs rondes officielles d'activités de mobilisation prévues. Nous terminons la phase initiale du projet (étape 1 : préparation) et poursuivons la mobilisation auprès des partenaires autochtones et du public afin de recueillir des commentaires sur les répercussions potentielles du projet de remplacement et les solutions possibles.



Alimenté par QuestionPro

Image 8 : Au sujet du remplacement du pont Alexandra : incidence du projet sur votre quotidien



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

[Quitter le sondage](#)

31%

Au sujet du remplacement du pont Alexandra : incidence du projet sur votre quotidien

Le projet de remplacement du pont Alexandra s'inscrit dans le cadre d'un effort plus vaste visant à assurer que les liens interprovinciaux dans la région de la capitale nationale demeurent sécuritaires et accessibles à la population résidante et aux touristes. C'est aussi une occasion unique de redéfinir ce lien essentiel entre Ottawa et Gatineau.

Nous analysons les nombreux avantages et incidences potentielles que le projet pourrait avoir, et nous cherchons des solutions pour atténuer les répercussions et les dérangements. Voici les mesures d'atténuation proposées, fondées sur ce que nous avons entendu jusqu'à présent.

- **Mobilité active** : Amélioration des sentiers existants afin d'en accroître la sécurité et la facilité d'utilisation et mise en place de structures temporaires pour éliminer les obstacles pour l'ensemble du public.
- **Durée de la fermeture** : Atténuation des perturbations pour la population résidante, les propriétaires fonciers et les entreprises des environs, ainsi que pour les gens qui visitent la région de la capitale nationale. Des études de circulation seront menées.
- **Espaces verts** : La possibilité de modifier l'accès aux aires récréatives extérieures sera étudiée, y compris la fermeture en alternance des espaces verts.
- **Protection des panoramas** : Le nouveau pont sera conçu pour s'intégrer au paysage culturel existant. La protection des panoramas depuis et vers le pont est prise en compte dans les lignes directrices d'aménagement et de conception du remplacement du pont.
- **Navigation** : L'accès au quai, à la rampe de mise à l'eau et à la marina, au parc Jacques-Cartier, pourrait être perturbé pendant la construction. Un processus de discussion continu est prévu en considération de l'importance de la navigation de plaisance et commerciale dans la région.
- **Études pour appuyer la prise de décision** : D'autres études seront menées pour comprendre les répercussions potentielles du projet, par exemple sur la circulation, le patrimoine et la conservation, la pêche, l'archéologie, la faune et la protection de l'environnement.



< Continuer

Image 9 : Au sujet du remplacement du pont Alexandra : principes de planification et de conception

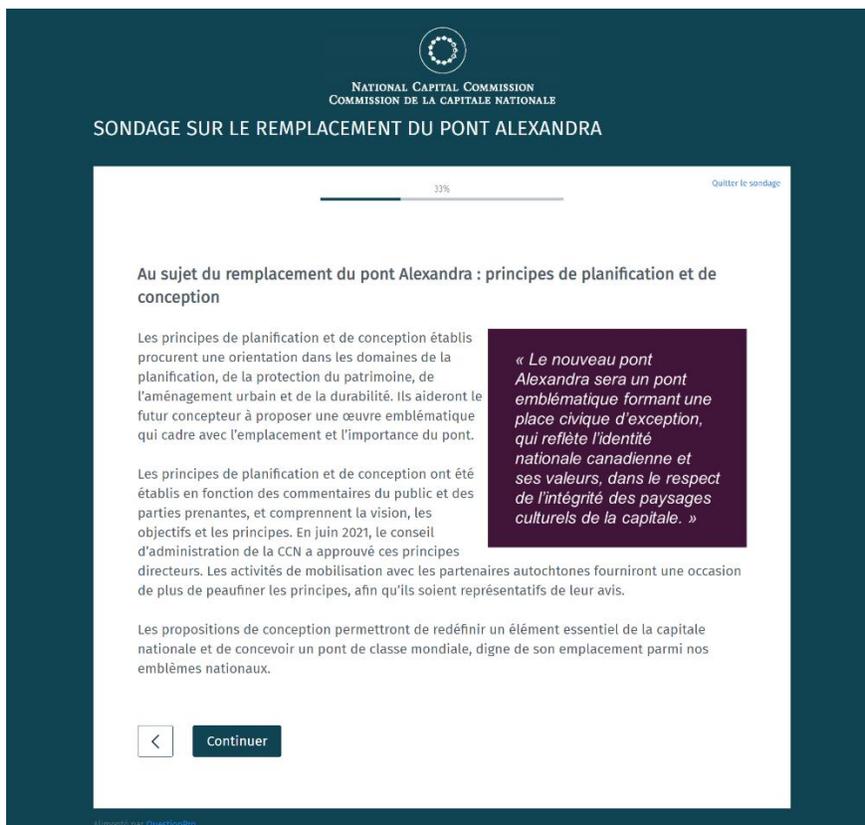


Image 10 : Au sujet du remplacement du pont Alexandra : principes directeurs



Image 11 : Page d'aperçu



Alimenté par QuestionPro

Image 12 : Avantages anticipés : questions



Alimenté par QuestionPro

Image 13 : Avantages anticipés : exercice d'établissement de l'ordre d'importance



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

46% [Quitter le sondage](#)

Avantages anticipés : établissement de l'ordre d'importance

Instructions

- Pour cet exercice, vous disposez de 100 points que vous devez répartir entre les avantages anticipés énumérés. Veuillez noter que le nombre total de points attribués à tous les effets doit être égal à 100.
- Le total des points est calculé automatiquement et ne dépassera pas les 100 points attribués.
- Votre répartition des points permettra de déterminer les effets qui sont les plus importants pour vous : plus les points sont élevés, plus l'importance est grande. Par exemple, si l'avantage A a reçu 25 points et l'avantage B, 10 points, alors la personne a estimé que l'avantage A est plus important que l'avantage B.
- Les effets énumérés ci-dessous comprennent des avantages potentiels ou anticipés. Vous aurez l'occasion d'expliquer vos décisions dans la case réservée aux commentaires.

Effets

Flux de circulation (p. ex. moins d'embouteillages, des intersections améliorées ou des flux de circulation différents pendant la construction)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Environnement et durabilité (p. ex. rétablissement des espaces verts, réalisation d'études pour mieux comprendre la pêche, la faune et la flore, développement durable)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Mobilité active (p. ex. amélioration de la sécurité et de la facilité d'utilisation du pont, suppression des obstacles pour l'ensemble des personnes)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Patrimoine et interprétation (p. ex. efforts de préservation, tout en tenant compte des caractéristiques patrimoniales actuelles dans la conception du nouveau pont)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Vues et esthétique (p. ex. protection du pont Alexandra en tant que destination panoramique)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Retombées économiques (p. ex. débouchés commerciaux, emplois et nouvelles sources de revenus)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Activités touristiques (p. ex. aires de repos sécuritaires et intentionnelles pour admirer les panoramas d'Ottawa-Gatineau)	<input type="range"/>	<input type="text"/>

0

Veillez expliquer vos décisions dans la case réservée aux commentaires ci-dessous.

Avez-vous un avantage anticipé à ajouter à la liste? Faites-nous-en part ci-dessous.

< Continuer

Image 14 : Dérangements potentiels : questions


NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

50% [Quitter le sondage](#)

Dérangements potentiels

Réfléchissez aux dérangements que le remplacement du pont pourrait causer pour vous ou votre communauté, avant, pendant ou après les travaux de construction.

Quels sont certains des dérangements potentiels qui pourraient être causés par le projet de remplacement du pont Alexandra?

Quelles solutions pouvons-nous utiliser pour atténuer ces dérangements potentiels?

[←](#) [Continuer](#)

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 15 : Dérangements potentiels : exercice d'établissement de l'ordre d'importance



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

[Quitter le sondage](#)

Dérangements potentiels : établissement de l'ordre d'importance

Instructions

- Pour cet exercice, vous disposez de 100 points que vous devez répartir entre les dérangements potentiels énumérés. Veuillez noter que le nombre total de points attribués à tous les dérangements doit être égal à 100.
- Le total des points est calculé automatiquement et ne dépassera pas les 100 points attribués.
- Votre répartition des points permettra de déterminer les dérangements qui sont les plus importants pour vous : plus les points sont élevés, plus l'importance est grande. Par exemple, si le dérangement A a reçu 25 points et le dérangement B, 10 points, alors la personne a estimé que le dérangement A est plus important que le dérangement B.
- Les effets énumérés ci-dessous comprennent des dérangements potentiels. Vous aurez l'occasion d'expliquer vos décisions dans la case réservée aux commentaires.

Effets

Dérangements pendant la construction (p. ex. bruit, poussière ou vibrations causées par la construction)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Flux de circulation (p. ex. embouteillages ou excès de vitesse dans mon quartier)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Environnement et durabilité (p. ex. incidences sur les espaces verts, la pêche la faune et la flore)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Mobilité active (p. ex. réduction des possibilités de transport actif, déviations pendant la construction)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Accès limité aux espaces publics à proximité (p. ex. le parc Jacques-Cartier, la rivière des Outaouais, le quai et la marina) et appréciation de ces espaces	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Patrimoine et interprétation (p. ex. perte du caractère unique et des caractéristiques patrimoniales du pont Alexandra)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Vues et esthétique (p. ex. vue modifiée pendant la construction, paysage culturel différent après la construction)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Retombées économiques (p. ex. perte de revenus touristiques pour les entreprises locales, incidence sur les livraisons et la circulation des marchandises)	<input type="range"/>	<input type="text"/>
Activités touristiques (p. ex. le caractère emblématique du pont actuel, l'accès aux attractions touristiques lors de la traversée de la rivière)	<input type="range"/>	<input type="text"/>

0

Veuillez expliquer vos décisions dans la case réservée aux commentaires ci-dessous.

Avez-vous un dérangement potentiel à ajouter à la liste? faites-nous-en part ci-dessous.

< Continuer

Image 16 : En conclusion

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

57% [Quitter le sondage](#)

En conclusion

Souhaitez-vous nous faire part d'autres commentaires concernant le projet de remplacement du pont Alexandra?

Oui

Non

[<](#) [Continuer](#)

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 17 : À votre sujet : questions démographiques



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

[Quitter le sondage](#)

68%

À votre sujet

Vos réponses, si vous choisissez de nous en faire part, seront utilisées pour améliorer les consultations futures et veiller à ce que nous nous engagions de manière inclusive. Nous tenons à offrir un cadre propice à la diversité des opinions, des points de vue et des expériences. Ces données sont nécessaires pour répondre aux exigences de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS plus) du gouvernement fédéral, qui nous aidera à évaluer les incidences potentielles sur divers groupes, ainsi que les solutions pour remédier à toute incidence différentielle pouvant découler du projet.

Il y a 17 questions au total. Il est facultatif de répondre aux questions suivantes.

Avez-vous participé à une consultation antérieure sur le projet de remplacement du pont Alexandra?

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre

Parmi les affirmations suivantes, veuillez sélectionner toutes celles qui vous concernent :

j'utilise régulièrement (3 fois et plus par semaine) des ponts interprovinciaux dans la région de la capitale nationale

j'utilise régulièrement (3 fois et plus par semaine) le pont Alexandra (véhicule)

j'utilise régulièrement (3 fois et plus par semaine) le pont Alexandra (mobilité active)

j'habite dans les environs du pont Alexandra

je suis propriétaire d'une entreprise près du pont Alexandra

Aucune de ces affirmations ne me concerne

Je préfère ne pas répondre

Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?

Image 18 : À votre sujet : questions démographiques

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

72% [Quitter le sondage](#)

Si vous vous identifiez comme étant d'une autre identité de genre, veuillez préciser si vous le souhaitez.

- Sélectionnez -

Vous identifiez-vous comme membre d'une minorité visible?

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre

[<](#) [Continuer](#)

Alimenté par QuestionPro

Image 19 : À votre sujet : questions démographiques

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

75% [Quitter le sondage](#)

Si oui, lequel des choix suivants décrit le mieux votre ascendance, votre ethnie ou votre race? Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique.

Arabe

Noir

Asiatique de l'Est

Asiatique du Sud

Asiatique du Sud-Est

Asiatique de l'Ouest

Latino-américain

Insulaire du Pacifique

Aucune de ces réponses

Je préfère ne pas répondre

Vous identifiez-vous comme Autochtone au Canada, c'est-à-dire comme membre des Premières Nations, Métis ou Inuit?

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre

[<](#) [Continuer](#)

Alimenté par QuestionPro

Image 20 : À votre sujet : questions démographiques


NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

Quitter le sondage

81%

Si vous vous identifiez comme Autochtone au Canada, veuillez préciser si vous le souhaitez.

- Sélectionnez -

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique.

- Arabe
- Cantonais
- Anglais
- Français
- Italien
- Mandarin
- Portugais
- Pendjabi
- Espagnol
- Tagalog
- Aucune de ces réponses
- Je préfère ne pas répondre

Selon la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, un « handicap » signifie une « déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, ou un trouble d'apprentissage ou de la communication, ou une limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société ».

Vous identifiez-vous comme une personne handicapée?

- Oui
- Non
- Je préfère ne pas répondre

Alimenté par QuestionPro

Image 21 : À votre sujet : questions démographiques


NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

85% [Quitter le sondage](#)

Si vous vous identifiez comme une personne handicapée, veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent à vous :

- Vue
- Ouïe
- Mobilité
- Flexibilité
- Dextérité
- Lié à la douleur
- Apprentissage
- Développement
- Santé mentale
- Mémoire
- Aucune de ces réponses
- Je préfère ne pas répondre

Comment décriez-vous votre situation actuelle? Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent.

- Je prends soin d'un membre de ma famille ou d'un ami en raison d'un problème de santé.
- Je ne travaille pas en raison d'un handicap ou d'une maladie.
- Je suis aux études
- Je m'occupe d'un ou de plusieurs enfants
- J'occupe un emploi rémunéré
- Je cherche un emploi
- Je suis temporairement sans emploi
- Je suis à la retraite
- Je suis en congé temporaire
- Je fais du bénévolat
- Aucune de ces réponses
- Je préfère ne pas répondre

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 22 : À votre sujet : questions démographiques



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

90% [Quitter le sondage](#)

Si vous cherchez un emploi, êtes en congé temporaire ou avez un emploi, laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre profession?

- Gouvernement
- Soins de santé
- Enseignement
- Hôtellerie/Services
- Construction ou gestion immobilière
- Agriculture
- Ingénierie
- Communication
- Finances
- Aucune de ces réponses
- Je préfère ne pas répondre

Quel est le certificat, diplôme ou grade le plus élevé que vous ayez obtenu?

- Diplôme d'études secondaires ou certificat d'équivalence d'études secondaires
- Certificat d'apprentissage, certificat de qualification ou autre certificat ou diplôme d'une école de métiers
- Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire
- Certificat ou diplôme universitaire
- Baccalauréat
- Diplôme universitaire en médecine, en dentisterie, en médecine vétérinaire ou en optométrie
- Maîtrise
- Doctorat
- Ne s'applique pas
- Je préfère ne pas répondre

À votre connaissance, quel était le revenu combiné de toutes les personnes de votre foyer, avant impôts, en 2020?

- Moins de 20 000 \$
- 20 000 \$ à 40 000 \$
- 40 000 \$ à 60 000 \$
- 60 000 \$ à 80 000 \$
- 80 000 \$ à 100 000 \$
- 100 000 \$ à 150 000 \$
- Plus de 150 000 \$
- Je préfère ne pas répondre

<Continuer

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 23 : Questions de rétroaction



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE REMPLACEMENT DU PONT ALEXANDRA

[Quitter le sondage](#)

100%

Faites-nous part de vos commentaires!

	Fortement d'accord	D'accord	Neutre	En désaccord	Fortement en désaccord
Les consignes étaient suffisantes et claires, ce qui m'a permis de participer pleinement au processus de consultation.	<input type="radio"/>				
Les renseignements contenus dans le sondage étaient accessibles (comme la langue, la lisibilité, la taille des caractères, etc.).	<input type="radio"/>				
Je sais que mes commentaires seront pris en compte tout au long de la réalisation du projet.	<input type="radio"/>				
Dans l'ensemble, je me félicite d'avoir participé au sondage.	<input type="radio"/>				

Je souhaiterais participer à de futures consultations sur le projet de remplacement du pont Alexandra.

Oui

Non

Après avoir répondu au sondage, avez-vous l'impression d'en avoir appris davantage sur le sujet?

Oui

Non

Avez-vous rencontré des problèmes imprévus en répondant au sondage?

Oui

Non

Avez-vous d'autres commentaires concernant le sondage?

Oui

Non

<Terminer

Alimenté par [QuestionPro](#)

4. Annexe B : Dépliants

Version française – livrée aux adresses au Québec
 Image 1 — Recto et verso du livret

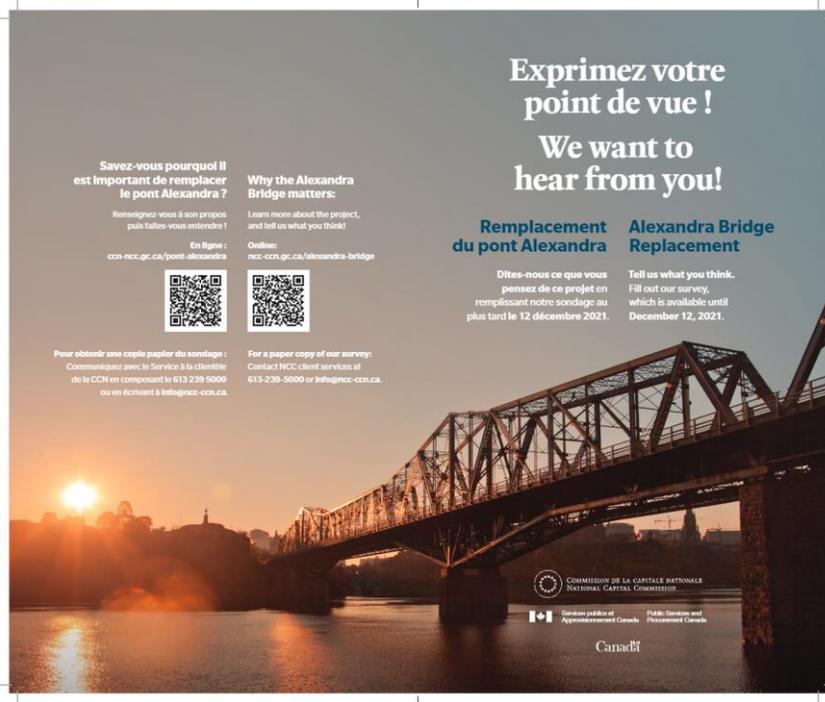


Image 2 — Intérieur du livret

Avez-vous entendu parler du projet de remplacement du pont Alexandra?

Le pont Alexandra est l'un des cinq ponts interprovinciaux qui relient les villes de Gatineau, au Québec, et Ottawa, en Ontario. Annuellement, environ le tiers des personnes qui utilisent un mode de déplacement actif l'empruntent pour traverser la rivière des Outaouais; que ce soit à pied, à vélo ou au moyen d'un véhicule d'aide à la mobilité.

Le pont Alexandra arrive maintenant à la fin de sa vie utile et doit être remplacé en raison de sa détérioration et du coût croissant de son entretien. Ajoutons qu'il ne satisfait plus aux besoins actuels et futurs en matière de transport.

La construction du pont de remplacement aura lieu de 2023 à 2032, après l'étape de la planification et de la conception. L'équipe du projet, qui en est à l'étape de la préparation, entreprend des consultations publiques qui l'aideront à rédiger la description initiale du projet (DIP) qu'elle présentera à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC). En collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada, la Commission de la capitale nationale (CCN) appuie ce projet en menant des activités d'engagement du public d'urgence tout au long du projet, y compris des activités de participation distinctes pour ses partenaires autochtones.

Incidence du projet sur votre quotidien
 La planification de la construction tiendra compte des incidences potentielles qui seront communiquées à la CCN au cours des consultations.

Dans les grandes lignes, les solutions envisagées reflètent l'avis des parties prenantes, des partenaires autochtones et du public; en général sont les suivantes :

- engagement continu avec la collectivité pour tenir compte de l'importance de la navigation de plaisance et commerciale;
- atténuer les dérangements pour les personnes qui vivent à proximité, les propriétaires de terrains ou commerces adjacents et les personnes de passage;
- rétablissement du plein accès au parc Jacques-Cartier après le projet;
- études additionnelles pour comprendre l'impact possible du projet sur la pêche, l'archéologie, la faune et la flore.

L'histoire du pont sera également prise en compte et mise en valeur, grâce à un travail de préservation.

Have you heard about the Alexandra Bridge replacement project?

The Alexandra Bridge is one of five interprovincial bridges that link Ottawa, Ontario, and Gatineau, Quebec. It is used annually by about a third of all active mobility users crossing the Ottawa River, including pedestrians, cyclists and users of mobility devices.

The bridge is now reaching the end of its service life and, because of its deteriorating condition and increasing maintenance costs, it is due to be replaced. Further, the bridge no longer meets current transportation needs – nor will it meet those of the future.

The construction of the replacement bridge will be undertaken between 2023 and 2032, following the planning and design stage. The project team is currently in the pre-planning stage, and undertaking public consultations that will contribute to an initial project description (IPD), which will be submitted to the Impact Assessment Agency of Canada (IAAC). In collaboration with Public Services and Procurement Canada, the National Capital Commission (NCC) is supporting this project by leading a comprehensive engagement process which will take place throughout the project, including separate processes for Indigenous partners and the general public.

What the project means for you
 The planning of construction activities will consider the potential impacts that will be communicated to us through public consultations.

Highlights of the solutions being considered with input from the public, stakeholders and Indigenous partners are as follows:

- Continuing engagement with the community recognizing the importance of recreational and commercial boating
- Mitigating disruptions to nearby residents, landowners and businesses, as well as visitors
- Reinstating full access to Jacques-Cartier Park following the bridge replacement project
- Conducting further studies to understand the potential impacts on fisheries, archaeology and wildlife

The project will also seek to ensure that the legacy of the bridge is recognized and celebrated through preservation efforts.

The timeline consists of three main stages:

- Étape 1 / Stage 1: Préparation / Pre-planning (2020-2021)**
- Étape 2 / Stage 2: Planification et conception / Planning and design (2022-2025)**
 - Étape 1b, Consultation automne 2021 / Stage 1b Consultation Fall 2021
 - Hiver 2022, Présentation de la DIP à l'AEIC / Winter 2022 Submission of IPD to IAAC
- Étape 3 / Stage 3: Approvisionnement et mise en œuvre / Procurement and implementation (2025-2032)**

Version anglaise — livrée aux adresses en Ontario
Image 1 — Recto et verso du livret

We want to hear from you!
Exprimez votre point de vue!

Why the Alexandra Bridge matters:
 Learn more about the project, and tell us what you think!
 Online: ncc-ccn.gc.ca/alexandra-bridge

Savez-vous pourquoi il est important de remplacer le pont Alexandra?
 Renseignez-vous à son propos (sans faire-vous entendre!)
 En ligne: ccn-ncc.gc.ca/pont-alexandra

Alexandra Bridge Replacement / **Remplacement du pont Alexandra**

Tell us what you think. Fill out our survey, which is available until **December 12, 2021.**
 Dites-nous ce que vous pensez de ce projet en remplissant notre sondage au plus tard le **12 décembre 2021.**

For a paper copy of our survey: Contact NCC client services at 613-239-5000 or info@ncc-ccn.ca.
 Pour obtenir une copie papier du sondage: Communiquez avec le Service à la clientèle de la CCN en composant le 613 239 5000 ou en écrivant à info@ncc-ccn.ca.

NATIONAL CAPITAL COMMISSION / COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
 Public Services and Procurement Canada / Service public et Approvisionnement Canada
 Canada

Image 2 — Intérieur du livret

Have you heard about the Alexandra Bridge replacement project?

The Alexandra Bridge is one of five interprovincial bridges that link Ottawa, Ontario, and Gatineau, Quebec. It is used annually by about a third of all active mobility users crossing the Ottawa River, including pedestrians, cyclists and users of mobility devices.

The bridge is now reaching the end of its service life and, because of its deteriorating condition and increasing maintenance costs, it is due to be replaced. Further, the bridge no longer meets current transportation needs — nor will it meet those of the future.

The construction of the replacement bridge will be undertaken between 2028 and 2032, following the planning and design stage. The project team is currently in the pre-planning stage, and undertaking public consultations that will contribute to an initial project description (IPD), which will be submitted to the Impact Assessment Agency of Canada (IAAC). In collaboration with Public Services and Procurement Canada, the National Capital Commission (NCC) is supporting this project by leading a comprehensive engagement process which will take place throughout the project, including separate processes for Indigenous partners and the general public.

What the project means for you
 The planning of construction activities will consider the potential impacts that will be communicated to us through public consultations.

Highlights of the solutions being considered with input from the public, stakeholders and Indigenous partners are as follows:

- Continuing engagement with the community recognizing the importance of recreational and commercial boating
- Mitigating disruptions to nearby residents, landowners and businesses, as well as visitors
- Reinstating full-access to Jacques-Cartier Park following the bridge replacement project
- Conducting further studies to understand the potential impacts on fisheries, archaeology and wildlife

The project will also seek to ensure that the legacy of the bridge is recognized and celebrated through preservation efforts.

Avez-vous entendu parler du projet de remplacement du pont Alexandra?

Le pont Alexandra est l'un des cinq ponts interprovinciaux qui relient les villes de Gatineau, au Québec, et Ottawa, en Ontario. Annuellement, environ le tiers des personnes qui utilisent un mode de déplacement actif traversent pour traverser la rivière des Outaouais, que ce soit à pied, à vélo ou au moyen d'un véhicule d'aide à la mobilité.

Le pont Alexandra arrive maintenant à la fin de sa vie utile et doit être remplacé en raison de sa détérioration et du coût croissant de son entretien. Ajoutons qu'il ne satisfait plus aux besoins actuels et futurs en matière de transport.

La construction du pont de remplacement aura lieu de 2028 à 2032, après l'étape de la planification et de la conception. L'équipe du projet, qui en est à l'étape de la préparation, entreprend des consultations publiques qui aideront à rédiger la description initiale du projet (DIP) qu'elle présentera à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC). En collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada, la Commission de la capitale nationale (CCN) appuie ce projet en menant des activités d'engagement du public d'envergure tout au long du projet, y compris des activités de participation distinctes pour ses partenaires autochtones.

Incidence du projet sur votre quotidien
 La planification de la construction tiendra compte des incidences potentielles qui seront communiquées à la CCN au cours des consultations.

Dans les grandes lignes, les solutions envisagées reflétant l'avis des parties prenantes, des partenaires autochtones et du public en général sont les suivantes :

- engagement continu avec la collectivité pour tenir compte de l'importance de la navigation de plaisance et commerciale;
- atténuer les dérangements pour les personnes qui vivent à proximité, les propriétaires de terrains ou commerces adjacents et les personnes de passage;
- rétablissement du plein accès au parc Jacques-Cartier après le projet;
- études additionnelles pour comprendre l'impact possible du projet sur la pêche, l'archéologie, la faune et la flore.

L'histoire du pont sera également prise en compte et mise en valeur, grâce à un travail de préservation.

Timeline:

- Stage 1: Pre-planning 2020-2021** / **Étape 1: Préparation 2020-2021**
- Stage 1b: Consultation Fall 2021** / **Étape 1b: Consultation automne 2021**
- Stage 2: Planning and design 2022-2025** / **Étape 2: Planification et conception 2022-2025**
- Winter 2022: Submission of IPD to IAAC** / **Hiver 2022: Présentation de la DIP à l'AÉIC**
- Stage 3: Procurement and Implementation 2025-2032** / **Étape 3: Approvisionnement et mise en œuvre 2025-2032**

5. Annexe C : Groupes des parties prenantes

5.1. Liste des parties prenantes : demandes de réunion

Noms des organisations		
ALPHA Galerie d'art	Four Points Sheraton	Passenger and Commercial Vessel Association
Arlington Group Inc.	Global Affairs Canada	Protégeons le Quartier du Musée
Association des résidents de l'île-de-Hull	Global Centre for Pluralism	Public Services and Procurement Canada
Au feel de l'eau	Gordon Harrison Gallery	Richard Robinson Academy
Best Western Plus	Hull Marina/Portage Champlain Yacht Club	Rockwood Spirits
British High Commission	Isabelle Mode	Royal Canadian Mint
Ça va de soi	IPSS	Schad Boutique
Canada School of Public Service	John RMOR Designer Shoes and Leather Products	Shepherds of Good Hope
Capital Cruises	Kaliyana	Social
Chateau Laurier	Kruger	Speedyrails Inc.
Collège Saint-Joseph de Hull	Lady Dive	St. Lawrence Cruise Lines
Croisières Outaouais	Lowertown Community Association	Tavern on the Hill
Dream Mind	Maison du vélo	The Alley
Earl of Sussex	Myobalance Registered Massage Therapy	The Ottawa Mission
Embassy of State of Kuwait	Notre-Dame Cathedral	The Modern Shop

Noms des organisations		
Embassy of the United States of America	Ottawa New Edinburgh Club	Transport Action Canada
First Bite Treats	Ottawa Riverkeeper	Virtue Tattoo
Fondation Michaëlle Jean Foundation	Ottawa Rowing Club	

5.2. Liste des parties prenantes : invitation de suivi

Noms des organisations		
Action Sandy Hill	Environment Canada	Ottawa Gatineau Hotel Association
Bike Ottawa	Galerie d'art Jean-Claude Bergeron	Ottawa Rowing Club
Brigil	Gatineau River Yacht club	Ottawa Tourism
Bytown Museum	Heritage Advocate	Rabaska Canada Inc.
ByWard Market BIA	Juliano's Takeout	Rockcliffe Park Residents Association
Canadian Museum of History	Kitchissippi Marina	Rockcliffe Yacht Club
Centre d'hébergement La Piéta	Les sœurs de la Charité d'Ottawa	Samson RH
Chambre de commerce de Gatineau	Maison du Citoyen-Ville de Gatineau	Société d'histoire de l'Outaouais
Chenier Brothers Convenience	Malewa Plaisirs - restaurant africain	Suites Victoria
Canada Revenue Agency	National Gallery of Canada	Tourisme Outaouais
Downtown Rideau	Ontario Restaurant Hotel & Motel Association	Trans Canada Trail
Duvernay Studios and Suites	Ottawa Art Gallery	Vision Centre-Ville Gatineau
Embassy of Japan	Ottawa Board of Trade	Youth Services Bureau of Ottawa
Embassy of the Philippines		

5.3. Liste des parties prenantes : invitation générale

Noms des organisations		
Alternative Outaouais	Findlay Creek Community Association	Ottawa Newcomers Club
727 Richmond Rd - Condo	Fitzroy Harbour Community Association	Ottawa Outdoor Club
Académie des retraités de l'Outaouais	Fondation de la Forêt Boucher	Ottawa Rambling Club
ACFO Ottawa, Conseil régional d'Ottawa	Forêts Ottawa - Forest Ottawa	Ottawa Regional Society of Architects (ORSA)
Action Sandy Hill / Action Côte-de-Sable	Friends of Mer Bleue	Ottawa River Runners
Action Vélo Outaouais	Friends of the Earth	Ottawa Riverkeeper
Alpine Club of Canada, Ottawa Section	Friends of the Farm	Ottawa Safety Council
Alta Vista Community Association	Friends of the Rideau	Ottawa Senior Pride Network
Amis du Parc - Friends of Gatineau Park	Friends of Wychwood	Ottawa Wolves Rugby
Andy Andras Housing Co-op for Seniors	Frontrunners Ottawa	Ottawa Youth Engagement Committee
Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)	Gatineau Loppet	Ottawa's Central Park Community Association
Association des architectes paysagistes du Québec	Gatineau plein air Outaouais	OTTAWA'S LGBTQ+ SOFTBALL LEAGUE
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	Gatineau Valley Historical Society	Outaouais CJE
Association des résidents de la terrasse Lakeview	Gay Ottawa Volleyball	Overbrook Community Association
Association des résidents des Jardins Taché	Gaytineau	Oxygène, club de randonnée de l'Outaouais

Noms des organisations		
Association des résidents du Parc Champlain et de ses environs	Gender Mosaic	Parks Canada - Parcs Canada
Association des résidents et résidentes du quartier Wright	Gestion Sogeco Outaouais Inc.	PFLAG Canada
Association des résidents de l'Île de Hull	Gîte Ami	Poets Pathway
Association des résidents de l'Île-de-Hull	Glebe BIA	Positive Space Initiative
Association des résidents des Hautes-Plaines	Glebe Community Association (GCA)	Preston Street Area B.I.A.
Association des résidents du Plateau	Glen Cairn Community Association	Qualicum-Graham Park Community Association
Association du patrimoine d'Aylmer	Glens Community Association	Queensway Terrace North Community Association QTNCA
Association récréative des Jardins du Château	Gotta Go Campaign	Rainbow Health Ontario
Au feel de l'eau	Grands-Frères et Grandes-Sœurs de l'Outaouais inc.	Rainbow Rockers Curling
Avenue des Jeunes	Greenspace Alliance of Canada's Capital	Refugee613
Beacon Hill Community Association	Groupe Entre Femmes de l'Outaouais	Relais plein-air du parc de la Gatineau
Bells Corners Business Improvement Area	Habitation Partagées	Réseau du patrimoine gatinois
Belltown Neighbours Association	Heritage Ottawa	Réseau Vélo Boulot
Bellwood Community Homeowners Association	Heron Park Community Association	Responsible Cycling Coalition (RCC)

Noms des organisations		
Bike Ottawa - Citizens for Safe Cycling	Hintonburg Community Association	Responsible Dog Owners of Canada (RDOC)
Birchwood Meadow Housing Co-Operative	Human Powered Vehicle Operators of Ottawa	Rideau River Residence Association
Bradley Estates Community Association	Immigrant Women Services Ottawa	Rideau Speedeaus
Briarbrook, Brookside, Morgan's Grant Community Association	Invest Ottawa & Bayview Yards	Riverside Park Community and Recreation Association
Bridlewood Community Association	Island Park Community Association	Riverside South Community Association
Britannia Woods Community House	Jeunesse Idem	Riverview Park Community Association
Britannia Yacht Club	Jewish Family Services	Rockcliffe Airport
Bureau Régional d'Action sida BRAS	Kanata Co-op	Rockcliffe Mews Residents Association
Camp Fortune	Kanata Nepean Bicycle Club	Run Ottawa Club
Campus3/Centre des aînés de Gatineau	Kanata Nordic Ski Club	Salvation Army Booth Centre
Canadensis Botanical Garden Society	Kanata Town Centre Community Association	Sandy Hill Community Health Centre
Canadian Heritage / Patrimoine Canadien	Katimavik-Hazeldean Community Association	Sawmill Creek Housing Co-operative
Canadian Parks & Wilderness Society-Ottawa Valley Branch (CPAWS)	King Edward Avenue Task Force	Senior Citizens Council of Ottawa-Carleton
Canadian Parks and Wilderness Society (CPAWS)	Kingsmere Property Owners Association (KPOA)	Sentiers Chelsea Trails
Canterbury Community Association	Lao Village Housing Co-operative Inc.	Service Intégration Travail Outaouais
Capital Pride	L'Autre Chez Soi	Service régional d'interprétation visuelle de l'O

Noms des organisations		
Cardinal Creek Community Association	Le Centre Actu-Elle	Shaw Centre
Carleton Heights & Area Residents Association	Le Centre d'aide 24/7	Shepherds of Good Hope
Carleton University Student's Association	Le CRIO - Collectif régional de lutte à l'itinéra	Sierra Club Canada
Carlington Community Association	Le moulin de Wakefield	Sierra Youth Coalition Jeunesse Sierra
Carlingwood Community Association	Lebanese and Arab Social Services Agency of Ottawa	Skinouk
Carlsbad Springs Community Association	Lebreton Flats Condos Phase 1 association	Skyridge neighbourhood
Catholic Centre for Immigrants	Les amis de la rivière Gatineau / Friends of the Gatineau River	Snow Pride
Cedarhill Community Association	Leslie Park Community Association (LPCA)	Société Alzheimer de l'Outaouais québécois
Centraide Outaouais	Ligue des voisins du Manoir des Trembles	Société canadienne de la sclérose en plaques
Centre d'entraide aux aînés	Lincoln Heights-Parkway Community Association	Société d'histoire de l'Outaouais
Centre des jeunes de Wakefield	Lindenlea Community Association	Somali Centre for Family Services
CentrepoinTE Community Association	Lowertown Community Association / Association communautaire de la Basse-Ville	Soupe populaire de Hull inc.
Centretown Citizens Community Association	Maison d'Hébergement Pour Elles Des Deux Vallées	Soupière de l'Amitié de Gatineau inc.
Centretown Community Healthcentre	Maison de la famille de Gatineau	Source des jeunes

Noms des organisations		
Champlain Park Community Association	Manor Park Community Association	South Keys Greenboro Community Association
Chelsea Nordiq	March Rural Community Association	Sparks Street BIA (The Sparks Street Mall)
CISSS de l'Outaouais	Marina de Hull	St Joe's Women Centre
City Centre Coalition	Mario De Giovanni Housing Cooperative	Stonebridge Community Association
City of Ottawa	MAX Ottawa	Syndicat des Jardins du Château, Montsarat I et II
Civic Hospital Neighbourhood Association	McKellar Park Community Association	Table de concertation des aînés et retraités de I
Claridge Condos Lebreton	Meech Lake Residents Association	Table jeunesse des Collines-de-l'Outaouais
Clinique santé sexualité du plateau	Meech Lake Triathlon	Table jeunesse du Pontiac
Club alpin du Canada, section Outaouais	Merivale Gardens Community Association	Table jeunesse Outaouais
Club des ornithologues de l'Outaouais	Métis Nation of Ontario	Table jeunesse Vallée de la Gatineau
Club Skinouk	Michele Heights Community House	Tanglewood Hillsdale Residents Association
Club vélo outaouais	Moisson Outaouais	Ten Oaks Project
Club Vélo Plaisirs	Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO)	The Canadian Centre for Gender and Sexual Diversi
Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau	Musée des Beaux-Arts du Canada	The Door Youth Centre
Comité Solidarité Gatineau-Ouest	Nature Canada	The Heritage Canada Foundation
Common Sense Crossings	Nature Conservancy of Canada	The Ottawa Mission

Noms des organisations		
Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton	Navan Community Association / L'Association des résidents de Navan	Trans Outaouais
Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)	NCC Watch	Underground Solution
Constance and Bucham's Bay Community Association	New Edinburgh Community Alliance	United Way Eastern Ontario
Cornerstone Housing for Women	Nonciature apostolique	Vanier BIA
Creative Wheels	Nordic Wind	Vars Community Association
Cross-country Canada	Old Ottawa East Community Association (OOECA)	Vélo-Services
Cross-country Ottawa	Old Ottawa South Community Association	Ville de Gatineau
Crystal Bay Community Association	Ontario Archeological Society, Ottawa Chapter	Vision centre-ville Gatineau
Crystal Beach/Lakeview Community Association	Ontario Association of Architects	Vision Chaudière
Cumberland Community Association	Ontario Association of Landscape Architects (OALA)	Wakefield Ensemble
Cycling Vision Ottawa - L'Avenir du cyclisme à Ottawa	Ordre des architectes du Québec	Walk Ottawa
Dalhousie Community Association	Orleans Nordic Ski Club	Wellington Village Community Association
Dalhousie Housing Co-operative	Osgoode Village Residents' Association	West Barrhaven Community Association
Downtown Rideau Street BIA	Ottawa Bicycle Club	Westboro Beach Community Association
Ducks unlimited Canada - Ontario	Ottawa Booth Centre	Westboro Community Association

Noms des organisations		
Ecology Ottawa	Ottawa Chamber of Commerce	Westboro Village BIA
Eileen Tallman Cooperative	Ottawa Chinese Community Service Centre	Windmill Development Group Ltd.
Elizabeth Fry Society	Ottawa Coalition to End Violence Against Women	WISE - Women's initiatives for safer environments
Ensemble pour Vanier / Together for Vanier	Ottawa Community Immigrant Services Organization	Womens' business network of Ottawa
Enviro éduc-action	Ottawa Duck Club	Women's Initiatives for Safer Environments (WISE)
Familles LGBTQ	Ottawa East Community Association (OECA)	Women's Shelters Canada / Hébergement femmes Cana
Family Services Ottawa	Ottawa Field-Naturalists' Club	Woodpark Community Association
Fédération des étudiantes et étudiants l'Université d'Ottawa	Ottawa Inline Skating Club	Woodroffe North Community Association
Federation of Canadian Municipalities	Ottawa Inner City Health	Y newcomer information centre
Federation of citizen association	Ottawa International Writers Festival	Youth Ottawa
Federation of Citizens' Associations of Ottawa-Carleton	Ottawa New Edinburgh Club	Youth Services Bureau of Ottawa
Feel-de-l'eau		Youthline

6. Annexe D : Exemples de commentaires tirés des résultats du sondage

Les tableaux ci-dessous contiennent des exemples de commentaires textuels formulés par les participants lors de la consultation en ligne pour chaque question du sondage liée au projet de remplacement du pont.

Tableau 1 : Quels sont les occasions ou les avantages anticipés que vous avez relevés en ce qui concerne le remplacement du pont Alexandra?

Sujet(s)	Exemples de commentaires
Diversité des options de transport	[Traduction] Amélioration du transport actif – réduction de la circulation automobile. Occasion pour l’O-Train/les trains d’appuyer la boucle de transport en commun qui traverse la rivière. Conçu pour maintenir l’apparence patrimoniale du pont actuel, mais construit de manière plus durable qu’avant et pour des types d’utilisation variés.
Construction innovante	La sécurité apportée par la construction d’un pont neuf avec les méthodes de construction plus avancées
Transport actif	[Traduction] Mobilité entre Gatineau et Ottawa à pied, à vélo et en transport en commun, et accès automobile limité. Ce projet a le potentiel de devenir un symbole culturel, représentatif et unique pour la région de la capitale nationale.
Contre le remplacement	Je n’y vois que des inconvénients: une dépense inutile et le gaspillage de ressources alors qu’on a un pont qui pourrait servir encore longtemps si seulement on acceptait de ne plus y donner accès aux voitures.
Transport Commémoration	[Traduction] Ça me ferait quelque chose de perdre un patrimoine architectural et historique si le pont était remplacé, mais je suis en faveur d’un meilleur accès au transport; d’une utilisation plus sûre, quand on est à pied; et du potentiel que cela représente pour l’O-train / le transport en commun interprovincial. Cela dit, mon inquiétude demeure entière en ce qui concerne les problèmes qu’éprouve le système de l’O-Train, à Ottawa. J’aimerais que la CCN reconnaisse l’importance du pont relativement aux crimes haineux contre Alain Brosseau et d’autres personnes, lorsqu’il y a eu la série d’assassinats d’hommes gais en 1989.
Transport actif Honorer les communautés autochtones	Accès continu sans me placer en danger lors de mes sorties en vélo ou à pied. Un design respectueux et moderne. Accent mis sur l’historique et l’aspect autochtone. Accès limité ou interdit aux véhicules lourds.

Impact environnemental Tourisme	[Traduction] Construire une infrastructure qui contribue à la réalisation de nos objectifs climatiques, et améliorer la qualité de vie et le centre-ville. Devenir un véritable attrait touristique pour les gens de la région et d'ailleurs.
---------------------------------------	--

Tableau 2 : Comment pouvons-nous nous assurer que ces avantages se concrétisent?

Sujet(s)	Exemples de commentaires
Transport actif Conception du pont	Accès plus conviviaux pour les piétons, éclairage nocturne, entretien hivernal (tous ces aspects sont déjà existants, mais pourraient être améliorés en étant des pierres d'assises de la nouvelle conception, plutôt qu'un ajout à un pont ferroviaire)
Consultation de la communauté LGBTQ2IA+	[Traduction] Il faut consulter les communautés LGBTQ+ et les archives LGBTQ+. L'Ottawa Senior Pride Network (OSPN) serait une excellente source de « vécu » et d'information sur le rôle du pont en tant que point de mire de la défense des droits et de l'action communautaire.
Contre le remplacement Transport en commun Transport actif	Vous pourriez garder le pont actuel et le modifier afin qu'il ne soit seulement que pour le futur tramway, tout en gardant les piétons au sud et en mettant les cyclistes au nord.
Transport en commun	[Traduction] Coordination entre OC Transpo et la STO.
Transparence	En partageant toutes les études qui soutiennent l'unique décision de démolir et en considérant de façon transparente une réfection de pont audacieuse comme celle du tablier du pont Jacques-Cartier à Montréal.
Caractère opportun	[Traduction] Accélérez le processus; ça semble prendre une éternité pour commencer ce projet pourtant planifié depuis longtemps.
Tourisme	[Traduction] En remettant le pont à neuf pour en faire un attrait touristique historique. Un pont plus large et plus solide au Musée canadien de la guerre ET un vrai pont pour les camions, etc. Quelque part autour d'Orléans et du vieux secteur de Gatineau, pour joindre la 50 et la 417.

Tableau 3 : Avantages anticipés : exercice d'établissement de l'ordre d'importance. Veuillez expliquer vos décisions dans la case réservée aux commentaires ci-dessous.

Sujet(s)	Exemples de commentaires
Déplacements interprovinciaux Transport actif	[Traduction] Le transport interprovincial est le problème le plus important, mais [le pont] doit être accessible à tous, le transport actif étant un moyen de transport tant pour le navettage que pour les loisirs.
Sécurité Circulation	Comme déjà mentionné, pour moi, la sécurité est un facteur très important. De même la circulation et moins d'embouteillage sont aussi des priorités.

Transport actif Accessibilité Honorer le patrimoine	[Traduction] Je vis au centre-ville d'Ottawa et n'ai pas d'auto. Je trouve que le pont Alexandra est un excellent chemin à emprunter pour se rendre à pied au Musée canadien de l'histoire et sur la rive gatinoise. J'aimerais vraiment que le plan améliore la sûreté et l'accès du pont pour la mobilité active. Je ne rajeunis pas, et j'aimerais qu'il y ait des endroits où m'asseoir et admirer le paysage en me reposant après une longue promenade. Le pont actuel offre un magnifique témoignage de l'histoire d'Ottawa et Gatineau, et je constate avec grand plaisir que le design du nouveau pont préservera cela. Tous les choix sont certes importants, mais j'ai choisi ce qui aura une incidence directe sur moi en tant que personne d'un certain âge qui traverse le pont à pied.
Impact environnemental	[Traduction] La protection de l'environnement devrait être ce qu'il y a de plus important dans quelque projet de construction que ce soit.
Transport actif	La mobilité active et la préservation du pont Alexandra actuel sont les principales priorités et se renforcent mutuellement. Le pont assure 33% des déplacements actifs actuels, contre seulement 9% des déplacements automobiles. Il est crucial. S'il était mieux conçu, avec de meilleurs liens aux réseaux de Gatineau & Ottawa, cette part serait probablement plus grande encore. Les activités touristiques sont permises PARCE que le pont est réservé à la mobilité active - ce sont les piétons et cyclistes qui fréquentent le pont à des fins touristiques, pas les automobilistes!
Contre le remplacement Honorer le patrimoine Impact environnemental	[Traduction] La protection du patrimoine et de la vue est essentielle pour préserver la mémoire du vieux pont (qui, à mon avis, devrait être remis en état et non remplacé). J'appuie la mobilité active, mais j'estime qu'il faut repenser le design des villes pour tenir compte de l'augmentation de la circulation automobile (gaz à effet de serre, changement climatique).
Contre le remplacement	Je pense qu'il n'y aura pas d'avantages touristiques, historiques, culturels ou esthétiques à enlever le pont Alexandra, car il est précieux pour ces raisons-là. Encore une fois, je suis pour pousser la mobilité durable sur ce pont, mais sans le détruire! :)

Tableau 4 : Avez-vous un avantage anticipé à ajouter à la liste?

Sujet(s)	Exemples de commentaires
Contre le remplacement	Non, il n'y a pas d'avantage à construire un nouveau pont.
Honorer le patrimoine	[Traduction] La fierté civique, les personnes qui vivent à Ottawa pouvant profiter du pont, de son patrimoine et de la vue sur la rivière

Panoramas et esthétique	des Outaouais, et de nombreux autres attraits importants au cœur de la région de la capitale
Conception du pont Tourisme	Un pont pratique et solide, même moderne, avec une marche piétonnière et accès aux bicyclettes. Ce pont projeté sur la colline parlementaire, avec son belvédère, la vue est panoramique. En effet, un pont qui garderait ce champ de vision pour nous tous et pour nos visiteurs serait superbe. Le pont Alexandra attire beaucoup de tourisme et génère beaucoup d'argent pour la ville d'Ottawa. Et pour le marché By. Il nous donne tous accès à pied au musée canadien de l'histoire et au parc Jacques-Cartier. Même avec une allure moderne, le pont devrait garder sa valeur d'améliorer le panorama via le parlement et les écluses Rideau.
Considérations environnementales	[Traduction] Utilisation du pont pour encourager l'environnementalisme, en donnant la priorité au vélo ou à l'autobus pour le navettage, ou même en intégrant la capture de carbone au pont lui-même, avec des arbres et des plantes grimpantes.
Honorer le patrimoine	[Traduction] Rendre hommage à la culture autochtone ou à d'autres valeurs canadiennes. Cela pourrait entrer sous « Tourisme » et « Vues et Esthétique ».
Transport en commun	Le transport collectif : une infrastructure capable d'accueillir un axe structurant (par exemple un tramway) avec deux voies réservées en site propre. Le pont pourrait d'ailleurs être réservé au transport collectif et au transport actif dès la fin des travaux de réhabilitation (ou de remplacement le cas échéant). Éventuellement, les voies réservées aux autobus pourraient être converties en voies ferroviaires lors de l'éventuelle conversion du Rapibus aux rails.
Honorer le patrimoine	[Traduction] Le pont de remplacement doit contribuer aux caractéristiques patrimoniales visuelles et culturelles du parcours d'honneur panoramique de la région de la capitale nationale, et les rehausser.

Tableau 5 : Quels sont certains des dérangements potentiels qui pourraient être causés par le projet de remplacement du pont Alexandra?

Sujet(s)	Exemples de commentaires
Pollution sonore Transport actif Préoccupations environnementales	Le bruit, les fermetures de la voie active et les risques environnementaux sont les principaux dérangements anticipés.
Transport actif Préoccupations environnementales	Dérangements pour les cyclistes et piétons qui empruntent quotidiennement ce pont : détours, chemins moins conviviaux pour leurs déplacements ou plus dangereux, dérangement pour la biodiversité locale, animaux vivant aux abords de la rivière durant les

Tourisme	travaux (bruits, pollution, résidus), dérangement au niveau touristique : moins beau si travaux/changement du pont et peut-être moins de touristes, car métamorphose du territoire à l'endroit le plus visité...
Transport actif	[Traduction] Comment les gens qui empruntent actuellement le pont à pied ou à vélo pourront-ils traverser la rivière? Il est facile de dévier la circulation des automobiles et des autobus sur plusieurs kilomètres, mais ça ne fonctionne pas pour les trajets à pied!!! Cette route sert régulièrement au navettage et est empruntée par les touristes qui passent d'une ville à l'autre à la recherche d'expériences culturelles.
Déplacements interprovinciaux Perte du patrimoine	[Traduction] La perte de cette connexion, un parcours cérémonial, entre Ottawa et Gatineau, pour les gens qui se déplacent pied ou à vélo. La perte, pour les gens d'Ottawa et de Gatineau ou les personnes de passage, d'une vue panoramique très appréciée de la rivière des Outaouais et du paysage culturel de la capitale. La perte de cette connexion entre Ottawa et Gatineau pour les automobilistes.
Circulation	[Traduction] Navettage et déplacements entre Hull et Ottawa pendant la journée pour le travail.
Perte du patrimoine	Perte du patrimoine culturel
Circulation Préoccupations environnementales	[Traduction] Circulation pour se rendre au travail et goulot d'étranglement sur les trois autres ponts régionaux. De plus, des limites seront imposées au tourisme des deux côtés. Quel effet cela aura-t-il sur l'environnement : plantes, poissons, grenouilles, planète, etc.?

Tableau 6 : Quelles solutions pouvons-nous utiliser pour atténuer ces dérangements potentiels?

Sujet(s)	Exemples de commentaires
Garder le pont ouvert	[Traduction] Laissez le pont intact durant la construction du nouveau pont et, ensuite, déviez la route vers le nouveau pont quand il sera temps de l'ouvrir.
Transport en commun	[Traduction] Encourager les gens à utiliser le transport en commun pour traverser les ponts des Chaudières, Macdonald-Cartier et du Portage, et travailler avec OC Transpo.
Signalisation	[Traduction] Améliorer la signalisation et les communications afin que les gens sachent si le pont est ouvert.

Consulter des experts	Voir avec les experts et faire des études d'impact
Transport actif	Garder la partie piétonne/cycliste en fonction le plus longtemps possible.
Planification efficace Conception fonctionnelle	[Traduction] Il serait possible d'atténuer le dérangement potentiel en faisant ce qui suit : 1- Planifier et construire les trajets de déviation temporaires tôt. 2- Prévoir, dans la conception, des méthodes efficaces et rapides de démantèlement et de construction. 3- Accélérer les approches de mise en œuvre du projet. 4- Inclure dans la conception des mesures de contrôle pour protéger l'environnement (air, eau, sol).
Gratuité du transport en commun	[Traduction] Traversier gratuit ou barge temporaire, pour les déplacements piétonniers, et navette gratuite entre Hull et le marché By.

Tableau 7 : Dérangements potentiels : exercice d'établissement de l'ordre d'importance. Veuillez expliquer vos décisions dans la case réservée aux commentaires ci-dessous.

Sujet(s)	Exemples de commentaires
Déplacements interprovinciaux	[Traduction] La plus grande perturbation sera la perte pour le navetage interprovincial. Bien entendu, la vue et l'esthétique seront un problème, mais ce n'est qu'un facteur dans un projet comme celui-ci.
Transport actif Pollution sonore Circulation	Ma préoccupation personnelle première est l'accès à l'autre rive et au centre-ville d'Ottawa à pied en l'absence de cette voie. Il s'agira de faire des détours non négligeables, particulièrement en hiver. Ma seconde préoccupation est les potentiels dérangements dus à la construction, incluant les risques de pollution sonore, atmosphérique, etc. Ma troisième préoccupation est liée aux flux de circulation et à la sécurité dans ces flux notamment en cas de circulation de camions et autres engins qui partageraient les voies régulières. Enfin, préoccupation en matière d'accès aux zones récréatives aux alentours du pont et aux conséquences économiques pour les riverains de part et d'autre du pont - notamment en raison d'un axe touristique piétonnier coupé. Selon moi, l'esthétique, le patrimoine et l'environnement ne sont pas des préoccupations, car ces enjeux seront améliorés par rapport à l'existant une fois le nouveau pont construit.

Transport actif	[Traduction] La plus grande perturbation sera pour les déplacements à pied, en particulier, et à vélo, dans une mesure légèrement moindre, en termes de temps et d'argent pour contourner cela.
Circulation	[Traduction] Le pont sert à traverser la rivière. C'est le flux de circulation qui subira le plus de perturbations. Mais tant qu'un bon plan est en place et que les détours sont clairs et faciles d'accès, ça devrait bien aller. Je m'inquiète aussi de l'impact que la construction pourrait avoir sur le parc Jacques-Cartier et le bassin versant. Enfin, le pont est un bel endroit où amener les amis ou les touristes pour voir le Parlement. Les travaux devront donc être bien gérés pour ne pas nuire aux autres points de vue sur la ville.
Impact environnemental Honoré le patrimoine	Encore une fois, il faut moins de pollution, et plus de préservation de notre patrimoine culturel.
Contre le remplacement	[Traduction] Les inconvénients que subiront les personnes qui vivent à Ottawa ou à Gatineau à cause de la destruction du pont Alexandra sont certainement la plus grande source de perturbation à garder en tête. Ces inconvénients pourraient être atténués en restaurant le pont plutôt qu'en le détruisant.
Circulation Perte du patrimoine	Les problèmes de circulation et la longue durée du projet sont au cœur de mes inquiétudes principales. Perdre le charme de ce pont historique me préoccupe énormément.

Tableau 8 : Avez-vous un dérangement potentiel à ajouter à la liste?

Sujet(s)	Exemples de commentaires
Célébrations des fêtes nationales	[Traduction] Il faut être conscient de l'impact sur les célébrations de la fête du Canada, puisque le pont Lady Alexandra [sic] est un lien piétonnier important à cette occasion-là.
Télétravail	[Traduction] Si, après la pandémie, les gens continuent de travailler de la maison, on peut espérer que la perte d'un pont, pour la région de la capitale nationale, n'aura pas une trop grande incidence sur le navettage.
Esthétique	L'attractivité des centres-villes (Ottawa-Gatineau) doit être bonifiée au cours des travaux.
Restrictions nautiques	[Traduction] Des restrictions affecteront la navigation sous le chantier.

Espaces verts	[Traduction] En l'absence de soins appropriés ou d'une pensée locale, des espaces verts uniques ou des enclaves vierges risquent d'être détruits.
Accès restreint	La fréquentation jumelée des deux Musées, Beaux-Arts et Histoire, pourrait être affectée temporairement par la disparition du lien interrives que constitue le pont Alexandra.
Transport en commun	Le transport collectif. Bien qu'il ne s'agit pas actuellement d'un lien structurant pour le transport collectif, le pont Alexandra servait encore pour le passage de certaines lignes d'autobus. Il serait important de tenir compte de ces impacts lors de la période des travaux. Les détours par le pont Macdonald-Cartier augmentent les temps de trajets vers des secteurs plus rapidement accessibles par le pont Alexandra.

Tableau 9 : Souhaiteriez-vous nous faire part d'autres commentaires concernant le projet de remplacement du pont Alexandra?

Sujet(s)	Exemples de commentaires
Préoccupations environnementales. Concours de conception	[Traduction] J'espère que ce projet prévoit des mesures d'assainissement de l'écosystème de la rivière des Outaouais si jamais de grandes quantités de sciure et de polluants demeuraient sous l'eau. Aussi, le concours de design international!
Contre le remplacement	[Traduction] S'il vous plaît, reconsidérez la décision de remplacer le pont, le temps de faire une analyse technique détaillée et une étude de la circulation qui vont au-delà de l'état actuel du pont.
Accès à l'eau	[Traduction] Donnez accès à la rive entre le pont Alexandra et l'Ottawa Rowing Club. Permettez aux personnes qui ne veulent pas faire partie de ce club d'aviron d'utiliser la rivière.
Contre le remplacement	Je vous invite à entreprendre une démarche avec la communauté visant le maintien, la protection et la mise en valeur du pont Alexandra pour le bénéfice et le plaisir des générations futures.
Esthétique	J'espère qu'il ne sera pas décevant et que nous pourrions être fiers de ce nouveau pont avec lequel nous vivrons longtemps. Beau, impressionnant et pratique.
Sécurité	[Traduction] Je pense qu'il faudrait songer à la prévention du suicide sur le pont. Étant donné la hauteur du pont, plusieurs personnes se jettent en bas. Des moyens à envisager seraient d'y augmenter l'éclairage, les patrouilles et les caméras. Idéalement, il pourrait y avoir une sorte de barrière pour empêcher les gens de sauter, mais cela entraînerait des coûts.
Accessibilité	[Traduction] Si des voies pour l'O-Train sont envisagées, il faudrait que l'on ajoute des voies et non pas que ces voies remplacent celles qui sont prévues pour les voitures. L'O-Train n'est pas accessible à tous. Je suis en situation de handicap et je vis dans Côte-de-Sable. La station de l'O-Train est trop loin pour moi. D'autres personnes handicapées, ailleurs dans la ville, auront un problème semblable. L'O-Train ne se rend pas en milieu rural et ne va pas dans tous les secteurs de la ville. Pour certaines personnes, le transport en voiture est la seule option.